BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

65ème année

lasemaineafricaine.net

N° 3738 du Mardi 31 Octobre 2017 - 65e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 06.889.98.99 / 05.528.03.94 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Un Dimanche en paroisse

Saint Michel de Ngangouoni

La devanture de l'actuelle église à démolir. (P. 9)

Ecole des sciences religieuses

Contribuer à changer le monde en répandant le bien

Page 8

Editorial

Et alors ?

Musique

Zao rit de la mort pour ne pas en pleurer

(P.3)

Relance du Chemin de fer Congo Océan (CFCO)

La situation serait difficile, mais pas désespérée

(P.6)

Paul Gilbert Bakala, Directeur des installations et équipements sportifs

«Non, le Stade Marchand n'a pas été spolié!»

(P.13)

CSLC : imbroglio autour de l'élection contestée de deux membres du bureau

La Cour suprême s'est prononcée en faveur de l'annulation du vote

Des esprits surchauffés. Tel est le climat qui avait caractérisé la session élective du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), le jeudi 22 septembre 2016 destinée à renouveler les postes du vice-président et de la secrétaire-comptable. On se rappelle que le 29 février 2015, le chef de l'Etat avait reconduit la majorité des membres du Conseil, pour un deuxième mandat. Après moult discussions et échauffourées verbales, les haut-conseillers avaient procédé au remplacement, par vote, du vice-président Claude Antoine Siassia et de la secrétaire comptable, Bienvenue Gertrude Hobain-Mongo, qui avaient décidé de boycotter la séance, en se retirant de la salle, tout en promettant de porter l'affaire devant les tribunaux.

Rendant son arrêt, la Cour suprême a simplement annulé ce vote. Reste à savoir la suite du feuilleton!

Le point d'achoppement de la session élective était de savoir si le scrutin pouvait se tenir en l'absence du conseiller aux institutions du président de la République, comme le dispose le règlement intérieur. Oui, avait répondu le président du conseil, Philippe Mvouo, pour qui l'absence du conseiller présidentiel ne pouvait pas entraîner le report du scrutin. Non, avaient contesté d'autres haut-conseillers: il faut s'en tenir au règlement intérieur qui dispose que le présidium

(Suite en page 3)

Organisation mondiale de la Santé

Bureau Régional de l'Afrique

Organisation Mondiale de la Santé
Bureau de régional de l'Afrique
B.P.: 2465, Bureau de la représentation de l'OMS au CONGO
Brazzaville, CONGO

APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL EN PLANIFICATION, SUIVI ET EVALUATION

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT-OMS), le Bureau de la représentation de l'Organisation Mondiale de la santé au Congo lance un appel à candidature pour recruter un consultant national en planification, suivi et évaluation.

Le consultant national sera placé sous la supervision du Représentant de l'OMS au Congo. Il devra remplir les conditions suivantes:

- Avoir la nationalité Congolaise (République du Congo);
- Avoir un diplôme/Formation en santé publique;
- Avoir une expérience professionnelle au niveau national en santé publique;
- Avoir une expérience professionnelle au niveau international en santé publique;
- Avoir une expérience d'au moins cinq (5 ans) dans le domaine de la planification, suivi et évaluation des stratégies, plans et projets de lutte contre les maladies, y compris la lutte antitabac;
- Avoir participé aux études de recherche et revues;
- Avoir la capacité de travailler en équipe;
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française (Ecrite et orale). La maîtrise de la langue anglaise constitue un atout.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence du poste au Bureau de la représentation de l'OMS au Congo, sis avenue Charles De Gaule (Plateau Centre-ville, dans l'enceinte du Laboratoire nationale de santé publique) ou en envoyant un message électronique à : afwcocgbill@who.int.

Les personnes physiques intéressées et répondant aux conditions ci-dessus, sont invitées à déposer à l'adresse ci-dessous, un dossier de candidature comprenant une lettre de motivation et un CV détaillé, au plus tard, le 8 novembre 2017 à 12h00, avec la mention: «Candidature au poste de consultant national».

Bureau de la Représentation de l'OMS
au Congo, Av. Général Charles De Gaulle
Centre-ville Plateau
B.P.: 2465, Brazzaville, Rép. Du Congo

Le Bureau de l'Organisation mondiale de la santé s'attache à promouvoir l'égalité de sexes. En conséquence, les femmes sont vivement encouragées à se porter candidates.

EVALUATION DU PLAN STRATEGIQUE DE LUTTE ANTITABAC AU CONGO 2011-2015

Termes de référence pour le recrutement d'un consultant national

1. Contexte et Justification:

La lutte contre l'épidémie du tabagisme est un défi mondial. De nos jours, près de 6 millions de personnes meurent chaque année des effets nocifs du tabac, chiffre qui pourrait atteindre plus de 8 millions de décès annuels d'ici à 2030, particulièrement dans les pays en développement, si aucune intensification de l'action n'est faite.

Le remède à ce fléau de tabagisme repose sur l'action action concertée des pays, des pouvoirs publics et de la mise en oeuvre de la convention cadre de l'OMS pour la lutte antitabac. Cette dernière qui est un traité international exige des Parties, à travers ses dispositions, d'élaborer, mettre en oeuvre, actualiser et examiner périodiquement les stratégies, plans et programmes nationaux multisectoriels de lutte antitabac.

Dans ce cadre, le Congo a adopté en 2012 une loi relative à la lutte antitabac et a élaboré un plan stratégique de lutte antitabac 2011-2015. En août 2014, il a réalisé conjointement avec une équipe internationale du Secrétariat de la convention un exercice d'évaluation des besoins nationaux pour la mise en oeuvre de la convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac.

Cette mission a souligné la nécessité pour le pays de mettre au point un plan d'action multisectoriel pour la mise en oeuvre de la convention qui définit clairement le calendrier, les résultats escomptés et les responsabilités des différents acteurs impliqués (ministères, associations/organisations non gouvernementales...) ainsi que les ressources budgétaires.

Pour répondre à cette recommandation, le Ministère de la Santé et de la population a sollicité auprès de l'OMS la mise à disposition d'un Consultant pour l'évaluation de son plan stratégique 2011-2015, première étape du processus d'élaboration du plan multisectoriel antitabac au Congo.

2. Objectifs:

L'objectif majeur est de contribuer à l'amélioration de la santé en République du Congo, en
renforçant le cadre stratégique de lutte contre le tabagisme.

De manière spécifique, il s'agit de :

- Évaluer la mise en oeuvre du plan stratégique de lutte antitabac au Congo 2011-2015 ;
- Identifier les goulots d'étranglement dans la mise en oeuvre de ce plan;
- Définir les orientations stratégiques pour l'élaboration du plan stratégique multisectoriel 2018-2022 ;
- Proposer un draft de plan tenant compte de l'implication des secteurs connexes (autres ministères, associations et organismes non gouvernementales...).

3. Résultats attendus:

- La mise en oeuvre du plan stratégique de lutte antitabac au Congo 2011-2015 est évaluée;
- Les goulots d'étranglement dans la mise en oeuvre de ce plan sont identifiés;
- Les orientations stratégiques pour l'élaboration du plan stratégique multisectoriel 2018-2022 sont définies;
- Le draft du plan tenant compte de l'implication des secteurs connexes (autres ministères, associations et organismes non gouvernementales...) est proposé.

4. Activités:

Les principales activités du Consultant national seront:

- Collecter le maximum d'informations et données existantes sur la mise en œuvre du plan stratégique de lutte antitabac à travers les visites de terrains et les entretiens au niveau des entités identifiées;
- Compiler et analyser ces données en y faisant ressortir:

*les principaux goulots d'étranglement dans la mise en oeuvre du plan stratégique de lutte antitabac au Congo 2011-2015 et

*les principales orientations stratégiques pour l'élaboration du plan stratégique multisectoriel 2018-2022 ;

- Préparer un draft de plan stratégique multisectoriel 2018-2022 mettant en évidence l'implication des secteurs connexes à la santé pour la lutte antitabac au Congo;
- Organiser un atelier de validation du rapport d'évaluation du plan stratégique de lutte antitabac au Congo 2011-2015 et de présentation du draft de plan stratégique multisectoriel 2018-2022.

5. Déroulement et durée de la consultation:

Les activités se dérouleront à Brazzaville. Des questionnaires préétablis seront transmis aux directeurs départementaux de la santé pour complément d'informations au niveau de ces localités. La durée de la consultation est de 2 mois.

6. Profil du Consultant:

Le (la) candidat (e) doit remplir les conditions suivantes:

- Avoir la nationalité Congolaise (République du Congo) ;
- Avoir un diplôme/Formation en santé publique;
- Avoir une expérience professionnelle au niveau national en santé publique;
- Avoir une expérience professionnelle au niveau international en santé publique;
- Avoir une expérience d'au moins cinq (5 ans) dans le domaine de la planification, suivi et évaluation des stratégies, plans et projets de lutte contre les maladies, y compris la lutte antitabac;
- Avoir participé aux études de recherche et revues;
- Avoir la capacité de travailler en équipe;
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française (Ecrite et orale). La maîtrise de la langue anglaise constitue un atout.

Au terme de l'expertise, le Consultant devra produire un rapport technique.

Musique

Zao: la mort, il faut parfois en rire!

Sans jeux de mots malsains, on peut avancer que le chanteur Zao revient littéralement à la vie ! Donné pour mort il y a peu, il s'annonce avec fracas sur la scène musicale avec plein de projets : le célèbre chanteur de «Ancien combattant» et de «Corbillard» continue de creuser le thème de la mort moitié pour s'en amuser, moitié pour interpeller les consciences citoyennes sur un thème qui concerne tout le monde sans exception. Zao nous a accordé une interview mercredi dernier à son domicile de Bacongo (arrondissement 2 de Brazzaville). Au menu: les rumeurs sur sa mort, son prochain album et le FESPAM 2017. Entretien avec *«un homme libre qui chante la liberté».*

Zao sur scène à Addis-Abeba en 2016.

Comment se porte Zao ?

**Je me porte à merveille, rien à signaler.

Il y a peu, une rumeur s'est répandue comme une traînée de poudre te donnant pour mort. As-tu quelque commentaire à faire à ce sujet?

**Je n'ai pas de commentaire à faire. Sinon dire que Brazza News (Ndrl : journal en ligne basé à Paris) est en train de blaguer avec la vie des gens. Je pense que ce n'est pas cela l'information. De toutes les façons, j'ai banalisé ça. Ça ne sert à rien de faire beaucoup de commentaires car, en fait, tout homme est destiné à mourir, même si toutes les morts n'ont pas la même signification. Bon : peut-être que je suis mort après tout et que moi-même je ne le sais pas ! (Rire).

Maintenant, le Zao artiste, comment se porte-t-il ?

**Je me porte très bien. Je suis en studio, je fais mes concerts. Au cours des trois derniers, j'ai travaillé dans l'humanitaire, précisément avec la FAO, le PNUD, et MEDYPSYP pour les handicapés mentaux. Donc, je fais des chansons à caractère humanitaire. Mais vous savez, nous travaillons dans beaucoup de chantiers. Cela me plaît de donner de temps en temps de donner un coup de main dans l'humanitaire.

Dans l'humanitaire et le développement…Il y a une chanson que vous avez composée sur les Objectifs du développement durable…

**C'est vrai, son lancement a eu lieu hier (Ndlr: mardi 24 octobre, à l'occasion de la célébration des 72 ans de l'ONU). Nous l'avons exécutée devant les responsables des Nations Unies. Je pense que ça a été très favorablement accueilli.

A quand la prochaine sortie de disque ?

**Cela ne va pas tarder. Je pense que c'est d'ici-là…au mois de janvier 2018, si le Bon Dieu me prête vie (Rire). Là, je suis en studio, avec plusieurs titres.

Peux-tu nous en dire davantage ?

**Je vais chanter la mort, parce qu'il y a la suite de Corbillard (Rire). Parce que j'ai quand-même été pleuré étant vivant ! Chez nous on dit toujours : feins de mourir, tu verras ceux qui t'aiment et ceux qui te détestent. C'est ce qui s'est passé. La suite ne sera peut-être pas « Corbillard», mais je veux dire qu'il faut parfois se jouer de la mort. Nous avons deux extrêmes : la naissance et la mort. Donc, on ne doit pas s'étonner de la mort. Car beaucoup de grands hommes sont partis, mais sont restés parmi nous, grâce à l'impact qu'ils ont laissé. La mort, c'est le corps qui s'en va, mais chez nous, en Afrique, on dit: l'âme reste. Donc, je serai toujours vivant, à travers mes œuvres, et tout ce que j'ai déjà écrit. Moi, la mort ne me dit rien, mais je vais quand même essayer de blaguer (avec ce thème, Ndlr) pour faire plaisir à mes fans ; leur faire un petit refrain de tout ce qui s'est passé sur la mort de Zao. En tant qu'artiste, la mort, ça inspire toujours. Je vais aussi chanter sur la liberté. Je pense que l'homme est libre ; il est aussi libre de mourir… Il ne faut pas perdre sa liberté, être arrêté ; il faut éviter le commissariat, la prison, tout simplement. Donc, je ne dois pas aussi être « bloqué » par la mort, la suspicion. Moi, je suis un homme libre et je vais chanter ma liberté.

Y a-t-il une coopération possible avec d'autres artistes congolais ou étrangers ?

**Ca ne manque pas. Je reviens de Kinshasa. Papa Wemba, avant de mourir, avait laissé une œuvre sur la paix en Afrique et dans le monde dans laquelle j'ai apposé ma voix. Avant de mourir, il avait déjà apposé la sienne dans un studio de Kinshasa. Il avait laissé des consignes pour que Zao, Youssou Ndour… mettent leurs voix sur cet album. Et c'est à mon retour de Kinshasa, qu'on a dit : «Zao est mort». Je me suis dit que c'étaitt bizarre, alors que je suis allé simplement rendre hommage à mon ami, mon frère, Papa Wemba…Bon, vous savez, c'est la vie. Bientôt, ce morceau va sortir, il est managé par Dominique Kondé, qui est un grand pasteur à Kinshasa. Parce que je travaille aussi avec le CULPAC, qui est une association œuvrant pour la paix dans le monde, et qui est installée dans la capitale de la RDC.

Y a-t-il une tournée africaine ou européenne en vue ?

(Suite en page 12)

Editorial

Et alors ?

Nous entrons dans le mois où la mort va être évoquée sur tous les tons. La Toussaint, fête de tous les saints, est observée dans notre vécu quotidien. Elle est l'une des rares solennités chrétiennes où croyants, non-croyants, chrétiens ou non vont accomplir le geste de parfaite humilité que représente l'évocation respectueuse du souvenir de nos morts. Les tombeaux vont être nettoyés et fleuris, les cimetières rendus à la lumière. Marchands de fleurs et de bougies vont se frotter les mains car leur commerce va générer des bénéfices. Cette communion unanime, cet abaissement général devant ceux qui nous ont précédés, seraient tout simplement admirables s'ils n'intervenaient dans une Nation où le sacré, même celui de la vie, continue de marquer d'importants reculs. Bagarres à la morgue sous la sempiternelle accusation de sorcellerie ou d'usurpation d'héritages ; veuves maltraitées (par d'anciennes ou possibles veuves) et veufs vivant leur deuil juste comme un fastidieux moment à passer ; jeunes déchaînés dans la plus cathartique bordée d'insanités ; commerces dévergondés et marchandages éhontés autour de la mort : la liste de ce qu'on a classé au lancement de l'Année pastorale dans l'Archidiocèse dans les « antivaleurs », n'est pas exhaustive. Elle souligne seulement, chaque jour davantage, sa profonde contradiction avec nos plus véhémentes et - croyait-on – authentiques valeurs partagées d'humanité. Mais l'Ubuntu proclamé de l'Afrique du Sud au Bassin du Congo a vécu ; il est devenu matière de sociologue, et seulement dans la catégorie « désuètes antiquités » ! La mort chez nous se célèbre désormais à profusion de dépenses somptuaires dont le quart aurait peut-être suffi à sauver un malade. Elle est prétexte à exhiber les plus riches des parures vestimentaires ; elle est objet de tractations de derrière la porte entre infirmiers grévistes et malades que l'on soigne s'il s'agit d'un « cas » soutenu par un portefeuille généreux.
Elle est oubli de son sens chrétien de passage vers une autre vie, dans l'attente du Jugement dernier. La mort ne célèbre plus la Résurrection de Celui qui l'a vaincue, Jésus-Christ. Elle est devenue réponse à nos plus terribles ennuis, nos vides de sens. Elle est même hypothétique parce que ne touchant par définition que les autres. Dans nos langues ne dit-ont pas : «si je meurs ». Or, s'il y a un sujet sur lequel le « si » est d'une ridicule vanité, c'est bien celui de la mort. A force de l'oublier, nous en venons à la donner avec la plus totale des facilités et la plus grande des légèretés de cœur. Une intervention chirurgicale faite mal, un avortement : et alors, le ciel ne tombera pas ! Nous ne la décelons même plus dans notre langage et nos styles de vie. Se le rappeler une fois par an, au mois de novembre, nous conduira-t-il à sortir de cette culture de la mort maintes fois dénoncée par le Pape Jean Paul II ?

Albert S. MIANZOUKOUTA

Point de vue

La mort

La mort:(humains et animaux), cessation de la vie. Elle n'épargne personne.

En sciences: arrêt de toutes les fonctions de la vie (circulation sanguine, respiration).
Fin d'une vie humaine, circonstance de cette mort: naturelle, accidentelle, subite. On peut mourir de vieillesse, sans souffrance, avec souffrance (celle qu'on donne à quelqu'un ou celle qu'on se donne).
La mort fait partie de notre vie. Elle habite avec nous. Souvent masquée, habituellement silencieuse, parfois révoltante et parfois envisagée avec sérénité. On ne sait pas quel jour elle viendrait, sinon on allait mourir par ordre de naissance.
La mort des autres nous suggère ainsi ce que sera pour nous, un jour, l'énigmatique rendez-vous.
Au fond, dans l'humanité, la mort est une tradition. Au sens fort de ce mot, on meurt après avoir vu mourir.
Ce que la bible dit de la mort: pour les chrétiens, le langage et la célébration de la mort trouvent dans la bible une source, une référence et une forme privilégiée puisque l'écriture garde en sa tradition quelque fine fleur de ce que Dieu a voulu et veut communiquer aux humains.
La bible ne spécule pas sur la mort. Elle n'a pas de révélations mystérieuses sur *«la vie après la vie».* Inutile donc de l'aborder avec des curiosités qui habitent certains de nos contemporains. Elle n'a pas de savoir particulier à dispenser. Mais elle a une expérience de la foi et de ce point de vue, la mort fait problème. Comment se fait-il que Dieu, le Dieu de la vie abandonne ceux et celles qu'il crée et qu'il ne les garde pas dans l'existence terrestre? C'est sur cette question qu'il y a débat et on perd la foi (Eclésien 9/5).
Pour les croyants de la bible (car il y a deux sortes de croyants), la mort va de pair avec un pourquoi? Pourquoi cela est arrivé? Alors que cela devrait arriver.
Toutefois, ce que la bible perçoit de la réponse divine n'est ni immédiat, ni totalement clair.
Quel que soit ce qu'on pourra dire sur la mort. Mais puisqu'il s'agit de se séparer d'un être cher, qu'on ne verra plus, la question, le mystère de la mort restera toujours posé.
La mort est sommeil éternel, retour à la poussière initiale.
Mourir, c'est une destruction de son être physique, car seul le physique disparait et l'âme rejoint le Tout Puissant Dieu Créateur dans l'éternité.
C'est tellement difficile d'accepter de ne jamais plus voir, de ne plus entendre quelqu'un qu'on a connu et aimé, de ne plus rein partager avec lui. Tu peux te sentir en colère, tu peux avoir envie de pleurer, tu peux te reprocher de ne pas l'avoir assez aimé, tu peux te sentir abandonné (e). Tout le monde ressent cela après la mort d'un être cher.
Pourtant, il faut continuer à vivre, avec le vide, avec l'absence. En souvenir de cette personne que tu aimais, il faut que tu fasses quelque chose de bien de ta vie pour l'immortaliser, afin qu'elle vive à jamais dans ton coeur. Elle avait confiance en toi et elle sera fière de toi.
Et puis, elle sera toujours avec toi. Tout ce que vous avez fait ensemble, tout ce qu'elle t'a appris, tout l'amour que vous avez partagé ensemble, tout cela ne mourra pas, mais restera gravé dans ton coeur, et dans ton souvenir. On n'oublie jamais quelqu'un que l'on a aimé.
Nous, les chrétiens, nous croyons les paroles de Jésus qui nous a dit qu'après la mort, nous ressusciterons et que nous nous retrouverons tous auprès de Dieu. Cette espérance qui devrait nous aider à accepter l'idée de la mort. Ce qui est en réalité difficile en réalité pour les chrétiens, mais acceptable pour les musulmans.
En fait cela aussi dépend de la culture et de nos traditions. La mort n'est pas considérée de la même façon chez les Malgaches, en Afrique de l'Ouest et Centrale où elle commence à ressembler à une fête. Cela devient inquiétant avec la dépravation des moeurs aux deux Congo.
Ensuite, j'ajouterai que la conception biblique de la mort cherche à tenir ensemble le réalisme et l'espérance. L'Homme est mortel, de fait, le don d'une vie éternelle, offert par le créateur, consiste en une traversée de la mort et non en son contournement. Echapper à la mort ne peut être exceptionnel.
Dans le coran, et selon l'Islam, la mort ne pose pas de problème. C'est Dieu qui donne, c'est lui qui reprend et il n'y a pas un âge pour cela. Mourir, c'est normal. Mais il nous est toujours difficile de l'admettre. En effet, cela ne devrait pas poser de problème, si on mourait d'un âge très avancé, fatigué, qu'on n'attendait plus rien de la vie. Mais y a-t-il des gens qui n'attendent plus rien de la vie? Même de voir leurs arrières petits-enfants jouer? Devrait-on nous habituer à la mort, si on devrait mourir par ordre de naissance? Le Seigneur n'avait pas prévu cela. Alors que serait le monde? Tant de questions devraient encore se poser et beaucoup de choses devraient se passer.

Jean Séraphin NGANGA

(Suite de la page 1)

doit être composé du président, assisté du conseiller aux institutions du chef de l'Etat. Pour eux, il fallait donc reporter sine die cette session élective.
Il y eut de l'agitation et de l'énervement ce 22 septembre 2016. Mais comme le quorum était quand-même atteint, la session élective s'est poursuivie jusqu'à la tenue de l'élection. Seuls en lice, Zéphyrin Dibangou (9 voix, soit 100%) et Adeline Ndoundou (8 voix) ont été élus, respectivement, vice-président et secrétaire-comptable.
Mais les deux contestataires ont porté l'affaire devant les tribunaux. Ainsi la Cour suprême, dans un arrêt, vient d'annuler ce vote. Mais pour l'avocat du CSLC, cette juridiction n'aurait pas compétence en la matière *: «C'est du ressort de la Cour d'appel qui a fixé la date du procès au 8 novembre»*, a-t-il indiqué, sur les antennes de la télévision nationale.

Cyr Armel YABBAT-NGO

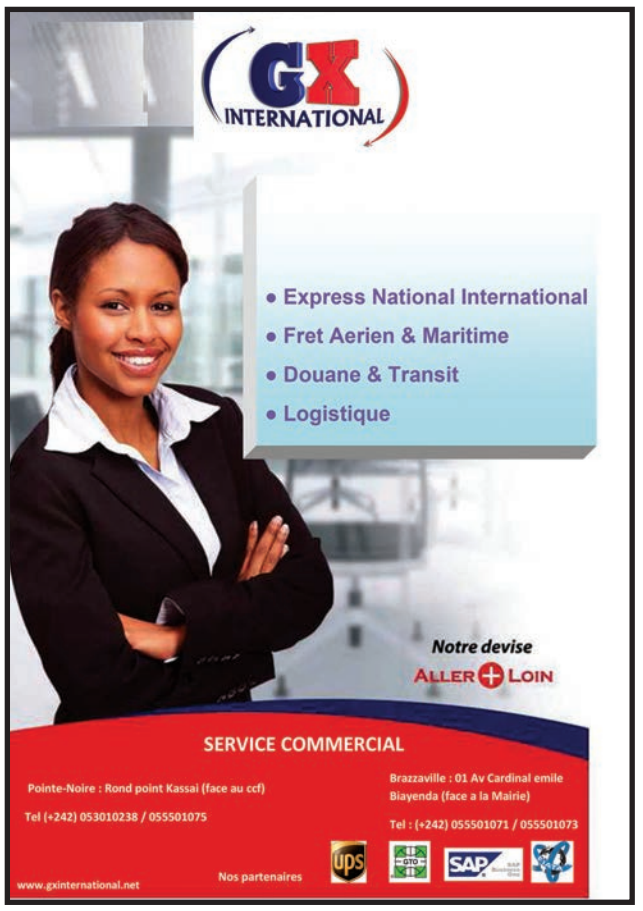

PUB

PROMO MILLIONNAIRE
Liste des gagnants

06 octobre 2017		07 octobre 2017		08 octobre 2017	
Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains
05 347 12 99	10 000 FCFA	05 575 26 36	10 000 FCFA	05 347 40 71	10 000 FCFA
04 033 64 17		04 002 91 76		05 566 86 81	
05 587 73 51		05 719 90 44		05 527 40 00	
05 765 88 18		05 049 12 28		05 548 32 93	
05 585 34 30		05 546 75 77		05 398 12 22	
05 547 66 84		05 579 83 61	20 000 FCFA	05 538 23 63	20 000 FCFA
05 700 83 39		05 339 51 32		04 033 22 85	
05 010 55 47		05 339 56 44		05 793 69 36	
05 604 83 20		05 677 27 27		05 749 47 69	
05 077 02 14		05 574 46 23		05 742 88 02	
04 407 37 36	20 000 FCFA	05 399 53 61	50 000 FCFA	05 338 31 00	50 000 FCFA
05 677 68 68		05 588 20 26		05 623 34 70	
05 619 77 25		05 071 16 33		05 511 53 99	
05 685 69 52		05 713 65 16		05 604 51 56	
05 592 43 66		05 628 33 32		05 078 02 62	
05 526 40 24	50 000 FCFA	05 659 68 54	100 000 FCFA	05 076 37 77	100 000 FCFA
05 317 32 39		05 501 64 67		04 003 37 61	
05 597 38 36		05 501 24 75		05 589 55 80	
04 417 54 79		05 757 39 22		04 035 42 47	
05 056 81 47		05 563 51 30		05 038 43 79	
05 360 65 64	100 000 FCFA	05 733 94 29		05 053 39 36	
0 4407 09 33		1.000.000 FCFA		1.000.000 FCFA	
04 458 15 14					
05 508 48 28					
05 082 95 45					
04 414 42 10					
1.000.000 FCFA					

AG Partners

Journée internationale pour l'éradication de la pauvreté

Favoriser l'inclusion pour lutter contre la pauvreté

Co-organisée par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le ministère du Plan, la journée internationale pour l'éradication de la pauvreté qui a lieu chaque année le 17 octobre, en raison de calendrier chargé du Gouvernement, a été décalée et célébrée lundi 23 octobre 2017 à Brazzaville. Sur le thème national: *«Favoriser l'inclusion, pour lutter contre la pauvreté»*. Ingrid Olga Ebouka-Babackas, ministre du Plan, a présidé la rencontre, en présence d'Antoinette Dinga Dzondo, ministre des affaires sociales, Anthony Ohemeng-Boamah, coordonnateur résidant du Système des Nations Unies au Congo, et d'un parterre d'entrepreneurs.

De g. à d. Anthony Ohemeng Boamah, Olga Ingrid G. Ebouka-Babackas et Antoinette Dinga Dzondo.

Sous la modération de Sylvestre Ossiala, ancien député et enseignant chercheur à la Faculté des sciences économiques de l'Université Marien Ngouabi, les débats se sont focalisés sur la problématique: *«Comment construire une société qui ne laisse personne pour compte»*. Car, malgré la tendance à la baisse de la pauvreté au Congo (entre 2011 et 2016), le taux de pauvreté serait passé de 46,5% à 35%, soit près de 1.300.000 habitants sur une population estimée en 2016 à 4.500.000 habitants au km², grâce entre autres à la croissance qui gravitait autour de 5%); 1/5 de la population congolaise, soit près de 451.000 personnes (12%), sont encore victimes d'une extrême pauvreté, selon les experts. D'ailleurs, ces indicateurs sociaux dissimuleraient de grandes disparités entre les localités urbaines et rurales. La proportion des personnes vivant dans la pauvreté serait de 75,6% en zone rurale et de 32% en milieu urbain.

Quoiqu'à l'horizon 2030, les projections s'annoncent moins souriantes pour le pays, il n'est pas impossible d'atteindre les objectifs de l'éradication de l'extrême pauvreté, d'ici à cette année-là, ont indiqué les experts. Si les performances et la situation d'inégalité ne s'améliorent pas sensiblement, deux scénarios sont envisagés: un scénario, dit optimiste, où le pays est supposé atteindre un taux de croissance annuel de 10% entre 2021 et 2030. Le taux de pauvreté serait alors de 3,6% en 2030. Un autre scénario, dit réaliste, basé sur la croissance prévue par les experts de la Banque mondiale estime le taux de pauvreté à environ 15% à cette même période.

Pour cela, il faudrait lire le paradigme de cette croissance à **travers le schéma de la diversification** de l'économie, à entendre le modérateur de la cérémonie. Mieux, pour atteindre les 10% de croissance sus mentionnés, il faudrait sans nul doute voir l'économie congolaise au travers **des pôles de diversification ci-**après: le pétrole et les mines, l'agriculture, le tourisme, les services, etc.

Parmi les interventions remarquées, celle de Père Christian de La Bretesche, initiateur du Forum des jeunes entreprises du Congo (FJEC) et de la CAPPED. Pour lui, s'il existe dans notre pays une stratégie de réduction de la pauvreté, il faudrait **bien des dispositifs spécifiques** chargés de la mise en œuvre de cette stratégie. L'objectif central de celle-ci devrait être le développement d'un tissu dense et diver**sifié d'initiatives économiques** de base, émergeant du secteur informel en zone urbaine, comme en zone rurale.

«…Les pauvres en République du Congo sont les acteurs de l'économie populaire de base. Ce fameux secteur informel est ***exclu du secteur financier, du*** *système formel de formation professionnelle permanente,* ***des filières économiques émer****geantes, de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, des services. Les avocats, les experts comptables, les notaires, ne travaillent pas pour ces pauvres. Les stratégies de lutte contre la pauvreté doivent donc être des stratégies d'inclusion. Il faut réinclure très explicitement dans le processus du développement national, ces acteurs pratiquement exclus de l'Etat de droit.* ***Une stratégie de lutte efficace*** *contre la pauvreté, devrait, en effet, comporter nécessairement la mise en place au niveau de chaque collectivité locale, d'un dispositif complexe d'appui à la création d'entreprise (…) Parce que les problèmes que doit affronter celui qui prend le risque d'entreprendre pour gagner sa vie, sont nombreux et variés (…) Donc, les appuis doivent être suf****fisamment articulés entre eux,*** *faute de quoi, l'entrepreneur doit évoluer dans un chaos juridique, administratif, économique et* ***financier»***, a-t-il averti.

En rappel, dans le cadre de la célébration de cette journée (le 17 octobre), la représentation de la Banque mondiale au Congo avait organisé une table ronde à son siège sur le thème: *«Inclusion sociale des populations autochtones»*. Cette table ronde qui avait regroupé les coordonnateurs des projets de la Banque mondiale au Congo était une campagne de sensibilisation et d'information sur les effets de ces différents projets dans la vie des populations. Cette activité a été appuyée de la vidéoconférence en direct de Washington avec les capitales africaines des pays francophones démontrant que l'éducation doit jouer un rôle décisif dans la capacité des individus à s'extraire de la pauvreté.

Philippe BANZ &
Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

16e édition du rapport Africa's Pulse de la Banque mondiale sur l'Afrique

Un taux de croissance de 2,4% attendu cette année

La Banque mondiale vient de lancer, officiellement, la 16e édition du rapport Africa's Pulse. Celui-ci a fait l'objet d'une vidéoconférence, mercredi 11 octobre 2017, transmise en direct à travers les capitales des pays francophones de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, avec un parterre de journalistes. Au Congo, ce débat, en direct avec Washington, aux Etats-Unis d'Amérique, a été suivi à Brazzaville à la Représentation de la Banque mondiale. Il a été animé par Albert Zeufack, économiste en chef de la Banque mondiale pour l'Afrique. Cette publication semestrielle de la Banque mondiale décrit la situation macroéconomique et analyse les perspectives de l'Afrique subsaharienne, en faisant ressortir que le continent africain rentre dans une période de reprise économique.

A Brazzaville, cette vidéoconférence a donné l'opportunité aux journalistes d'échanger avec l'expert de la Banque mondiale, l'un des auteurs de ce rapport sur la réalité de la situation économique de l'Afrique subsaharienne, en présence de l'économiste local, Eta Wa Dzon, au bureau de la Banque mondiale au Congo, qui a permis de contextualiser la discussion sur les réalités de la situation économique du Congo. Selon l'analyse de l'état des économies africaines, le rapport semestriel Africa's Pulse a démontré que la croissance économique en Afrique subsaharienne devrait ressortir à 2,4 % en 2017, contre 1,3 % en 2016. La croissance modeste pour l'Afrique subsaharienne est encore modérée et inférieure aux anticipations du mois d'avril dernier, qui tablaient sur une progression de 2,6 %. Au deuxième trimestre, les deux principales locomotives du continent, à savoir: l'Afrique du Sud et le Nigeria ont renoué avec la croissance après respectivement deux et cinq mois de performances négatives, entraînant dans leur sillage la croissance régionale. Par ailleurs, l'amélioration de la conjoncture internationale, à la faveur, notamment de la hausse des cours des produits issus des industries extractives **et du retour des flux de capitaux, a contribué à ce relèvement. Malgré** des perspectives positives, le rapport met en garde contre la mollesse **persistante de cette embellie, insuffisante pour accroître le revenu par habitant en 2017. L'inflation globale a marqué le pas dans la région** en 2017, la stabilité des taux de change et la hausse de la production **vivrière ayant atténué la flambée des prix des produits alimentaires.** Les mesures d'ajustement budgétaire, restées partielles, n'ont pas **permis de réduire significativement les déficits. Cette situation rejaillit** sur l'endettement public, toujours élevé. Les pays de la région doivent **redoubler d'efforts pour remédier à l'insuffisance des recettes et contenir les dépenses afin d'atteindre l'équilibre budgétaire. Albert Zeufack** a expliqué que *«la plupart des pays africains n'ont pas de marge de* ***manœuvre suffisante pour faire face à la volatilité de la conjoncture*** *et doivent s'efforcer d'élargir un espace budgétaire, souvent restreint,* ***grâce à des politiques de finances publiques judicieuses. Ils doivent*** *également mettre en place des mesures structurelles pour résister aux chocs, stimuler la productivité, renforcer les investissements et favo****riser la diversification de l'économie».*** Le rapport a indiqué qu'à terme, **l'Afrique subsaharienne devrait bénéficier d'une reprise modérée de** l'activité économique, avec une projection de croissance estimée à 3,2 % en 2018 et 3,5 % en 2019, compte tenu de la stabilisation des cours des matières premières et de la hausse progressive de la de**mande intérieure, sur fond d'atténuation de l'inflation et de politiques monétaires accommodantes. Mais les perspectives restent difficiles** pour les pays de la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale), contraints de s'ajuster à la faiblesse des cours du pétrole qui diminue leurs recettes et augmente leur dette. L'essor économique du Congo dépend de la situation de la CEMAC, parce que **le pays est confronté à d'énormes difficultés. Le rapport Africa's Pulse** est produit chaque semestre par le groupe de la Banque mondiale pour proposer des mesures d'orientation convenant à soutenir l'économie africaine, en sa qualité de conseiller technique des pays membres de **l'institution financière internationale.**

Albert Zeufack pendant la vidéoconférence à Washington.

Philippe BANZ

Onzième colloque de l'Association internationale des services du Trésor

Tout faire pour rapprocher le Trésor public du citoyen

La capitale congolaise a abrité, pour la première fois, le colloque annuel de l'Association internationale des services du trésor (AIST), regroupant 29 pays de quatre continents (21 d'Afrique, quatre d'Europe, un d'Amérique et trois d'Asie). Les travaux se sont déroulés du 16 au 18 octobre 2017 sur le thème: *«La gestion de la paie et des pensions: système de gestion informatique intégré ou non, contrôles internes».* La cérémonie d'ouverture a été présidée par Thierry Mougala, ministre de la Communication et des médias, porte-parole du Gouvernement. En présence d'Henri Loundou, directeur général de la comptabilité publique, au ministère des finances et du budget, en qualité de président en exercice de l'AIST.

9e a partir de la droite Thierry Moungala entouré des participants.

Etaient également présents: Amadou Birahim Gueye, directeur général de la comptabilité publique du Sénégal (vice-président); Abdul Rahman Al Sagher du Koweït (vice-président); Didier Cornillet (secrétaire général de l'AIST); Rajaona Rivony Ramanoel Tiava, directeur général du Trésor du Madagascar; Mohammed Saäd El Alaoui, directeur des dépenses du personnel du Maroc; Mme Sylvie Sturel, administra**trice générale des finances pu**bliques, cheffe de la mission de coopération internationale à la direction générale des Finances publiques de France, et Jozsed Dancso, président du Trésor de Hongrie, tous en qualité d'administrateurs. Ces travaux ont été clos par Emmanuel Akouala Mpan, directeur de cabinet du ministre congolais des Finances et du budget.

Le 11e colloque a eu pour objectifs d'approfondir la réflexion sur la gestion de la paie et des pensions et susciter le débat à partir des échanges d'expé**riences sur les défis et les enjeux** auxquels les pays membres de l'A.I.S.T. sont confrontés et de dégager des pistes de solutions en recueillant les avis et les sug**gestions les plus éclairées, afin** d'aider à l'amélioration d'une gestion active et prévisionnelle de la masse salariale, qui grève les dépenses de fonctionnement de nombreux pays de l'association.

Le colloque était articulé autour de deux tables rondes et deux ateliers, au cours desquels l'ensemble des pays membres ont exposé leurs expériences. Cet espace international a permis aux responsables des services du Trésor de débattre et de mettre en commun les bonnes pratiques de chaque pays dans le processus de modernisation des administrations concernant la gestion de la paie des salaires et des pensions. La diversité des situations juridiques des agents publics, actifs et retraités com**plexifie le travail et les services** doivent mettre en place des **dispositifs efficaces de contrôle** interne.

Ouvrant les travaux, Thierry Moungala a rappelé: *«Dans le* ***cadre de la réforme des finances*** *publiques qu'il poursuit depuis quelques temps, le Gouvernement de la République du Congo, par le truchement du ministère des Finances et du budget, a engagé un projet de mise en place d'un système intégré de gestion traitant de l'ensemble des opérations liées à la gestion des dépenses et des recettes de l'Etat ainsi qu'à leur comptabilité et suivi. Ce* ***système aura pour finalité d'être*** *une interface utile des systèmes existants et en particulier du système de gestion de la paie des agents de l'Etat.»*

A l'issue de l'assemblée générale de cette instance, le Congo a laissé la présidence à la Mauritanie, qui abritera la prochaine assemblée générale en 2018.

L'AIST est née en 2006 à Antananarivo (Madagascar) d'une volonté de ses membres de faire face, ensemble, aux défis de la modernisation de la gestion **des finances publiques. Cette** association a pour ambition **une réflexion commune sur les** transformations à entreprendre et de développer des formes de coopération internationale multilatérale reposant sur l'intérêt commun et l'enrichissement mutuel.

Philippe BANZ

Coup d'oeil en biais

Il y a encore du feu dans l'air à la STPU

Le climat est toujours tendu à la STPU (Société des transports publics urbains). Malgré le paiement de deux mois de salaire et le limogeage du directeur général, les travailleurs se plaignent de ce que rien n'a changé dans le fonctionnement de leur entreprise. Selon eux, l'administration provisoire composée d'anciens collaborateurs de l'ex-DG, mise en place par la tutelle, perpétue l'ancien système. Ils les accusent de briller par des comportements nocifs à l'évolution de l'entreprise. Le ton étant monté, les travailleurs ont organisé une assemblée générale la semaine passée au cours de laquelle ils ont dénoncé avec vigueur l'attitude de l'administration provisoire qui ne veut pas prendre en compte leur cahier des charges: réintégration des agents licenciés abusivement, signature de contrats de travail, immatriculation et versement des cotisations des salariés à la CNSS, déclaration des recettes journalières pour des besoins de gestion transparente, entretien de l'outil de travail, programmation sur bases objectives des équipes de travail, etc. Rien ne satisfait jusqu'à maintenant. Aussi ont-ils demandé l'ouverture sans condition d'un dialogue avec leur ministère de tutelle. Ils ont aussi affiché les noms des responsables ayant contribué à la mauvaise gestion de la société, en détournant les recettes ou en s'illustrant par le trafic du carburant de l'entreprise. Il y a du feu dans l'air.

Glissements de terrain à Brazzaville: accusations et contre-accusation

Les glissements de terrain provoqués par les ruissellements des eaux de pluie continuent de défrayer la chronique. D'autant que les victimes accusent les autorités de ne rien faire pour les leur éviter. Ils se sentent abandonnés par l'Etat. L'administrateur-maire de Mfilou, par exemple, qui s'est rendu au quartier 704 Ngambio, a estimé que les premiers responsables de la catastrophe dudit quartier si on ose la qualifier ainsi sont, d'abord, les populations elles-mêmes et les propriétaires fonciers. Les premiers profitent du moindre espace pour construire leurs maisons, même dans les endroits les moins sûrs, les seconds, attirés par l'appât du gain, vendent même des tronçons de rue. Ils narguent même l'autorité compétente. Sans budgets pour réaliser des travaux de grande ampleur dans son arrondissement, l'autorité municipale de Mfilou a le regard tourné vers la mairie centrale et le Gouvernement.

Rixe pour un cercueil à la morgue municipale de Brazzaville

On voit de plus en plus de palabres à la morgue. Les familles se divisent parfois sur la provenance du cercueil. Il y a deux semaines, une rixe s'est engagée entre deux positions. La famille maternelle d'une défunte a refusé le cercueil acheté par la famille paternelle. Le cercueil est lourdement tombé et s'est détérioré. Ce fut un sauve-qui-peut. Il y a vraiment trop de méfiance avec ces habitudes d'un autre âge qui se terminent par des accusations et, parfois, des bagarres. Un peu de sagesse ferait qu'on évite ces disputes pour un cadavre.

Des «sanctions» contre «les ministres, les DG, etc.»! «Désenvoûter» le CHU!

Dimanche 29 octobre, la chaîne de télévision privée Vox TV a proposé à ses téléspectateurs la rediffusion de l'émission ''Vox Hebdo'' du 22 octobre dernier dont le premier sujet abordé par les débatteurs avait trait à la crise du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B). Priés de proposer une solution pour que le plus grand établissement sanitaire soit digne de son nom, Asie Dominique de Marseille, journaliste de Télé-Congo, a répondu: «Il faut être sérieux, mais l'Etat n'est pas sérieux. Vous laissez des gens voguer dans la gabegie, dans la mauvaise gestion! L'impunité est la maman des antivaleurs. Quel est ce pays où l'on ne punit personne? Quand on dit que le CHU est mal gérée, mais ce sont les hommes… Il faut les balayer, il faut les révoquer de leurs fonctions. (…)

Le jour où Clément Mouamba et le Président de la République comprendront qu'il faut sanctionner les ministres, les directeurs généraux et le personnel qui fait mal, on commencera à bien gérer ce pays». On imagine que certains téléspectateurs ont applaudi. Quant à Alphonse Ndongo, journaliste indépendant, il y est allé de l'humour qui est aussi sa caractéristique. Selon lui, «il faudrait commencer par désenvoûter le CHU et le ministère de la Santé. Mais, la vraie solution c'est commander des audits et que l'Etat respecte les recommandations de ces audits.»

Des détenus s'évadent de la Maison d'arrêt de Ouesso

On a appris l'évasion, mercredi 25 octobre, de cinq détenus incarcérés à la Maison d'arrêt de Ouesso, dans le département de la Sangha. Selon une source, les fugitifs ont cassé un vieux mur pour s'enfuir nuitamment. Cette évasion soulève, une fois de plus, la question de la vétusté des établissements pénitentiaires dans le pays et les mauvaises conditions de détention, ces prisons sont souvent insalubres. Dans un avis de recherche accompagné de photos des fuyards, il est écrit : "Toute personne susceptible de fournir des informations sur ces individus" est invitée à contacter le plus vite possible la police locale, rapporte le journal en ligne Les Echos du Congo.

District de Hinda (Département du Kouilou)

Le village Kondi-Mbaka doté d'un établissement scolaire flambant neuf

Soucieux de l'amélioration des conditions de travail des apprenants du Congo en général, et de ceux du village Kondi-Mbaka en particulier, dans le district de Hinda (département du Kouilou), à 42 km de Pointe-Noire, le groupe Rock Service Serbat Congo a construit, grâce à l'appui financier de la société ENI Congo, à travers son projet PIH (Projet intégré de Hinda), une école composée d'un bâtiment en matériaux durables.

Dans l'une des salles de classes.

Serge Dieudonné Mouthou, représentant le Directeur général de la société ENI Congo, a patronné, jeudi 19 octobre 2017, la cérémonie de remise officielle de l'ouvrage aux ayants droit. C'était en présence de Gibel Tchicaya, Directeur de cabinet du sous-préfet de Hinda, Nicole Patricia Poaty, directrice départementale de l'enseignement primaire, secondaire, et de l'alphabétisation au Kouilou, Jean Paul Mizingou, inspecteur, chef de la circonscription scolaire de Hinda ; des responsables du groupe Rock Service Serbat Congo, de la population, ainsi que les élèves qui ont traduit, à travers les chansons d'animation, leur ouf de soulagement.

La cérémonie a commencé par le rituel traditionnel vili, afin de demander aux mânes des ancêtres de bénir l'édifice, pour qu'il y sorte des cadres dignes de ce nom.

Après le mot de bienvenue de François Poaty Mabiala, président de l'association des parents d'élèves, au représentant du Directeur général de la société ENI Congo et ses hôtes, Mme Nicole Patricia Poaty a loué l'initiative de la société ENI Congo pour cette œuvre de portée sociale. *«La première école a été construite en 1981 en matériaux non durables. Aujourd'hui, grâce à l'appui de notre partenaire ENI Congo, par le biais de son projet le PIH, nous avons un très beau bâtiment en matériaux durables. C'est la vision du chef de l'Etat qui pense qu'on doit moderniser l'école, pour permettre à ceux qui enseignent de travailler dans des bonnes conditions, mais aussi, pour permettre aux enfants d'être dans des bonnes conditions d'apprentissage. Voilà pourquoi, nous avons eu deux années durant qui ont été dédiées à l'éducation. Et, nous ne cesserons de dire à notre partenaire qui nous appuie depuis belle lurette, merci».*

Pendant la visite de l'ouvrage.

Vue d'un bâtiment.

Ce bâtiment scolaire à cycle complet, construit en six mois, respecte les règles de l'art. Il mesure 25 m de long sur 7 m de large. Il compte trois salles de classes équipées de tables-bancs et le bureau du directeur.

Pour ne pas faire les choses à moitié, le groupe Rock Service Serbat Congo a construit deux blocs sanitaires, l'un pour les enseignants et l'autre pour les élèves, ainsi que le logement du Directeur. Au milieu de la cour se dresse un mât sur lequel flotte le drapeau tricolore. Les travaux dudit chantier étaient placés sous la direction d'Ange Mboungou.

Pour faciliter la mobilité des personnes handicapées, les ouvriers ont placé des rampes à chaque escalier de la classe.

La visite guidée a mis un terme à la manifestation.

Raymond Moanda, parent d'élève, nous a confié ces sentiments. *«J'ai mon enfant qui est au CE1. Malgré les conditions de travail précaires, il fait bien. Maintenant qu'il sera dans les conditions normales, je pense qu'il fera davantage. Je remercie ENI Congo et le groupe Rock Service Serbat Congo pour ce joyau».*

Pour la petite histoire, la première école de Kondi-Mbaka était construite en planches éclatées en octobre 1981, avec un cycle élémentaire (CP1 au CE1) pour un effectif de 30 élèves encadrés par un enseignant. Deux ans plus tard, l'effectif avait augmenté avec l'arrivée des enfants des réfugiés angolais, d'où le cycle complet avec deux enseignants.

Aujourd'hui, l'école a une population de 104 élèves, mais encadrés seulement par un enseignant.

Souhaitons qu'avec l'inauguration de ce nouveau bâtiment, les autorités scolaires ne seront pas insensibles aux doléances des parents, pour avoir un enseignant supplémentaire.

Equateur Denis NGUIMBI

Relance du Chemin de fer Congo Océan (CFCO)

«Une situation difficile, mais pas désespérée»

On se souvient que lors de sa session du 26 août 2017, le Conseil des ministres avait décidé de la mise en place d'un Comité interministériel en vue de résoudre la question de la relance des activités du CFCO. Le ministre Fidèle Dimou, en charge des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, a effectué une descente à Pointe-Noire le 24 octobre, pour évaluer la santé de cette entreprise.

Visite du ministre Fidèle Dimou à la gare centrale du CFCO.

Ainsi, Fidèle Dimou a visité les ateliers du CFCO au Km4, le poste de commandement à la gare centrale de Pointe-Noire, ainsi que le centre de tris des wagons. Partout, le constat est le même : du matériel roulant ainsi que des équipements insuffisants et surtout désuets, des bâtiments en décadence, à l'image désolante de la gare centrale, ce monument historique dont la toiture commence à tomber en ruine.

Quant au personnel, malgré une présence assez nombreuse des agents, chacun à son poste de travail, ce sont plutôt des cadres et ouvriers affligés que le ministre a trouvés sur place. Et pour cause, ils traînent pratiquement 10 mois sans salaire, du fait en général de la défaillance de l'entreprise, et en particulier de l'arrêt du trafic entre Loutété et Brazzaville, consécutif aux troubles sociopolitiques dans le département du Pool. *«J'ai trouvé des agents certes en grande affliction, mais pas désespérés du tout, et qui croient en la reprise des activités. J'ai constaté qu'ils ont de la bonne volonté. Cependant, une grande partie du personnel est vieillissante ; il faut donc poursuivre le rajeunissement déjà amorcé»*, a dit le ministre Fidèle Dimou.

Après avoir reçu séparément les partenaires sociaux (syndicats) et l'administration, le ministre en charge des transports est conforté en ce que les différentes parties ont fait une analyse tout à fait concordante sur la situation générale du CFCO et proposé des solutions pour sortir l'entreprise de la crise. *«Le CFCO est dans une situation difficile, mais pas désespérée pour sa relance»,* adéclaré le Fidèle Dimou, qui pense qu'il revient à l'état d'appuyer cette entreprise pour sa relance. Ce sera à travers la recherche des financements nécessaires. Soit par le biais du ministère des Finances, soit par celui des Grands travaux, qui a d'ailleurs financé l'acquisition d'un certain nombre de matériels (encore dans les cartons) visibles dans les dépôts du CFCO au Km4. Les besoins financiers chiffrés n'ont pas été révélés.

Mais cela reste insuffisant, car le CFCO a besoin d'être relooké, dans son ensemble, notamment sur l'entièreté du tracé. En effet, selon M. Jean-Claude Tchibassa, le Directeur général du CFCO par intérim, *«on dénombre sur la voie environ 586 cassures de rail, soit une cassure par Km, 92 ralentissements sur près de 50 Km. Cela est de nature à impacter négativement sur les performances et n'est pas du tout convenable pour le client. Par ailleurs, il faut relancer le centre de formation professionnelle, afin d'assurer la relève du personnel vieillissant, ou par l'accompagnement des jeunes à travers le transfert des compétences, grâce à des contrats de prestation»,* a déclaré Jean-Claude Tchibassa.

A cela, il faut ajouter les questions sécuritaires le long de la voie, et qui sont en passe de trouver leur solution avec la résolution de l'ensemble de la question sociopolitique dans le Pool.

Le rapport que le ministre Fidèle Dimou fera au Gouvernement servira de base au Comité interministériel de relance des activités du CFCO.

Jean BANZOUZI MALONGA

Visite en Afrique du Secrétaire général de l'Onu

Plus de solidarité et d'attention aux drames et souffrances en RCA

Antonio Guterres et Faustin Archange Touadéra.

Le secrétaire général de l'ONU, le Portugais Antonio Guterres, a effectué du 24 au 28 octobre dernier une visite de travail en Afrique, précisément en République centrafricaine et au Cameroun. En RCA, pays meurtri depuis près de deux ans, le secrétaire général des Nations Unies a eu des rencontres avec les ambassadeurs africains, les partis politiques, la société civile et les leaders religieux. Il y a de nouveau échangé avec le président Faustin Archange Touadéra. Sa visite est intervenue dans un contexte financier délicat pour l'ONU, au regard de la forte pression qu'exerce le président américain Donald Trump sur cette organisation internationale et certaines de ses missions de paix.

«Le niveau de souffrances du peuple centrafricain mais aussi les drames subis par les humanitaires et les forces de maintien de la paix méritent une solidarité et une attention accrues», a-t-il affirmé en Centrafrique.

La MINUSCA (Mission de l'Onu en RCA) est très critiquée pour son incapacité à empêcher les violences. Le secrétaire général des Nations Unies a demandé au Conseil de sécurité 900 casques bleus supplémentaires. *«Je crois qu'il y a des choses à améliorer. Nous avons discuté avec le commandant de la force pour savoir quelles sont les mesures que l'on peut pour améliorer la capacité opérationnelle de la force, et en conséquence, le niveau de protection accordé aux civils en République centrafricaine»*, a-t-il dit.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Chine

Xi Jinping rempile pour cinq ans à la tête du PCC

Le président chinois, Xi Jinping, 64 ans, a été réélu le 25 octobre au poste de secrétaire général du Parti communiste chinois (PCC) par le Comité central, à l'issue des travaux de parlement de ce parti, aux côtés des six autres membres permanents du bureau politique, instance détenant la réalité du pouvoir dans le pays le plus peuplé du monde. *«Je prends cela non seulement comme une approbation envers mon travail, mais aussi comme un encouragement qui me poussera à aller de l'avant»*, a déclaré le président chinois après son élection.

Dans le nouveau bureau, outre le chef de l'État, seul le premier ministre Li Keqiang conserve son siège au comité permanent du politburo, principale instance dirigeante du pays.

Arrivé au pouvoir fin 2012, Xi Jinping est assuré d'obtenir un nouveau mandat de président de la République populaire en mars prochain. Parmi les nouveaux membres du comité permanent, aucun ne fait figure de successeur potentiel de Xi Jinping.

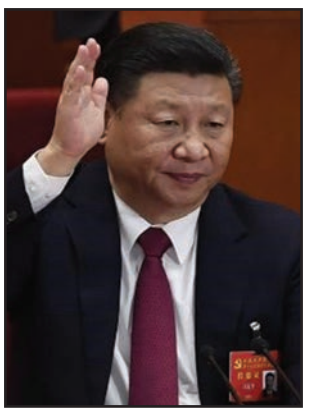

Xi Jinping.

Les présidents congolais, Denis Sassou Nguesso, et tchadien, Idris Déby Itno, ont félicité le président Xi Jinping pour sa réélection.

Aybienevie N'KOUKA –KOUDISSA

REMERCIEMENTS

Le veuf Léon Biyoudi, Victor Diakabana, Germain Batamio ; les enfants et famille remercient très sincèrement Mme Inès Nefer Bertille Ingani, Ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au Développement, Maman Jeanne aux yeux doux, les confréries Sainte Rita et Saint Michel, l'équipe presbytérale de la paroisse Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde, parents, amis et connaissances pour le soutien spirituel, moral et matériel que vous leur avez témoigné, lors du décès et des obsèques de leur très chère et regrettée BIYOUDI née Marceline NDOUDI, rappelée à Dieu, le lundi 25 septembre 2017, et inhumée le jeudi 5 octobre 2017, au cimetière privé Samba Alphonse.

Que Dieu lui accorde l'éternel repos et que brille à ses yeux la lumière sans déclin.

Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale

L'économie en panne de croissance

Les chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEMAC se retrouvent à N'djamena, au Tchad, mardi 31 octobre pour un sommet extraordinaire destiné à discuter des questions liées à la bonne marche de l'économie de la Communauté régionale, actuellement en panne de croissance.

En dépit de l'effectivité de la libre circulation, la plupart des autres chantiers de l'intégration sont à l'arrêt: la fusion des deux bourses n'est pas chose faite, les négociations sur les Accords de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne n'ont pas repris. En difficulté budgétaire, les pays-membres œuvrent, avec l'appui technique et financier du FMI, à la reconstitution de leurs réserves de change qui ont fondu à cause, notamment, de la chute des prix du pétrole. Actuellement, la Commission de la CEMAC est minée par de graves problèmes budgétaires. Plusieurs États ne reversent pas la Taxe communautaire d'intégration destinée notamment à couvrir les dépenses de fonctionnement de l'organisation. Le prélèvement, à hauteur de 1% des transactions douanières, est collecté mais n'est pas souvent reversé dans les comptes de la CEMAC.

Cette rencontre est aussi l'occasion de passation de consignes entre le président de la Commission de la CEMAC sortant, le Congolais Pierre Moussa et le président entrant, Daniel Ona Ondo, ex-premier ministre du Gabon. Désigné en février dernier lors du Sommet de Djibloho, en Guinée équatoriale, il prend effectivement les rênes de la Commission. Le mandat du collège des commissaires s'achève en décembre prochain.

Signalons qu'après le Tchad et la République centrafricaine, le Gabon est le troisième pays de la CEMAC à se conformer à la décision communautaire du 25 juin 2013 relative à la libre circulation dans cet espace.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE et Philippe BANZ

NECROLOGIE

M. LOCKO Côme et ses enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur épouse et mère, BIYOUDI Thérèse, survenu le mardi 24 octobre 2017 à l'hôpital central des armées Pierre Mobengo de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au N°147 de la rue Mbemba Hyppolite, à Makélékélé-Matour, derrière la paroisse de l''Eglise évangélique. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

MINISTE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE N°005/2017/PN-CITE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Bacongo, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Référence cadastrale	Quartiers	Arr.	Requérants
01	8152 du 17/01/2017	Section: AL, Bloc: 179 ter, Parcelle :07 , Superficie: 46540m²	LOANDJILI (C.E.G MOE POATY)	LOANDJILI (C.E.G MOE POATY)	BAKARY MARIKO
02	6655 du 27/07/2017	Section: R, Bloc: 34, Parcelle : 08 bis , Superficie: 137,79m²	GRAND MARCHE	GRAND MARCHE	DOUNGA née OTABO Irmine Noëlle
03	6314 du 03/04/2015	Section: ABZ1, Bloc: 38, Parcelle :01 à 10 , Superficie: 5000,00m²	POINTE INDIENNE	POINTE INDIENNE	TCHIBINDA Germain
04	7128 du 29 /12/2015	Section: ABZ1, Bloc: 29 bis, Parcelle: 06, Superficie: 500,00m²	POINTE INDIENNE	POINTE INDIENNE	TCHIBINDA Germain
05	7129 du 29/12/2015	Section: ABZ1, Bloc: 33 bis, Parcelle :02 , Superficie: 500,00m²	POINTE INDIENNE	POINTE INDIENNE	TCHIBINDA Germain
06	8087 du 27/12/2016	Section: W Bloc: 06, Parcelle:20, Superficie : 296,00m²	TIE-TIE	TIE-TIE	NKOUSSOU Marceline
07	8031 du 11/01/2016	Section: W Bloc: 81, Parcelle:07, Superficie : 300,00 m²	FOND TIE-TIE	FOND TIE-TIE	KINTOMBO GOKO Alphonse
08	7938 du 02/11/2016	Section: ABW1, Bloc: 02, Parcelles: 06, 05, 04, 03 , Superficie: 1930,50m²	MONGO MPOUKOU	MONGO MPOUKOU	KIYALI Jacques
09	7753 du 05/09/2016	Section: ABW1 Bloc : 50, Parcelle : 14 bis , Superficie : 209,85m²	MONGO MPOUKOU	MONGO MPOUKOU	BAMBATIKA Archange Steiner
10	6763 du 31/08/2015	Section:AJ, Bloc : 172, Parcelle:03/, Superficie :400, 00 m²	MAKAYABOU	MAKAYABOU	VIVI MOUKOUANGA Marvel Freesny
11	8016 du 09/12/2016	Section: ABZ, Bloc : 19 Parcelles :01 à 10, Superficie : 5000,00m²	DIOSSO (Famille MBOTA -Litchbande)	DIOSSO (Famille MBOTA -Litchbande)	TCHICAYA MISSAMOU Michelle Taïla
12	8063 du 05/01/2017	Section: Q, Bloc : 20, Parcelle 16, Superficie : 650,00m²	MVOUMVOU	MVOUMVOU	CISSE SILAMANKA
13	8141 du 16/01/2017	Section: AB, Bloc : 134 bis, Parcelle: 03, Superficie :547, 12m²	SONGOLO	SONGOLO	GNITOU Veinelle Liane Ly-Ben
14	8064 du 21/12/2016	Section: AR, Bloc 72, Parcelle: 01, Superficie : 400,00m²	VOUNGOU ECOLE	VOUNGOU ECOLE	FOUTY NTCHIAPI Yves Alain Richard
15	8184 du 31 /01/2017	Section: AN, Bloc : 153, Parcelle: 03, Superficie : 438,75m²	TCHINIAMBI 1	TCHINIAMBI 1	BADIABO-KOUSSEYILA Jean Marie
16	7748 du 02/09/2016	Section: ACK, Bloc :292 , Parcelle :01, Superficie : 824,65m²	NGOUAMBOUSSI (Famille Loussimina)	NGOUAMBOUSSI (Famille Loussimina)	BATILA-NZEMBA Crasmer
17	8121 du 06/01/2017	Section: AR, Bloc : 124, Parcelle: 03, Superficie : 400,00m²	VOUNGOU	VOUNGOU	NZENGUE Prosper Kevin
18	7266 du 15/02/2016	Section: Q, Bloc : 21, Parcelle : 18, Superficie : 572,43m²	MVOUMVOU	MVOUMVOU	TAMBAUD Augustine
19	8079 du 26/12/2016	Section:CG, Bloc :106, Parcelle :08, Superficie : 500,12m²	KOUFOLI 1 (Famille Kondi Tchitali)	KOUFOLI 1(Famille Kondi Tchitali)	MAKOSSO Wilfrid Théophile
20	6796 du 09/09/2015	Section: K Bloc : 11 bis, Parcelles: 01, Superficie : 460,60m²	MBOTA	MBOTA	BAKALA née BILOMBO Yvonne
21	7487 du 20/05/2016	Section: R, Bloc : 39, Parcelle: 06, Superficie : 137,78m²	GRAND MARCHE	GRAND MARCHE	ADJIBI Mouchiratou
22	8063 du 21/12/2016	Section: L Bloc : 99, Parcelle : 04 bis, Superficie : 116,00m²	SAINT PIERRE	SAINT PIERRE	BIZITOU Prosper
23	7827 du 04/10/2016	Section: ABWII, Bloc : 10, Parcelle:01, Superficie :500,00m²	MONGO MPOUKOU	MONGO MPOUKOU	KENOME KIMIA Grâce
24	8221 du 13/02/2017	Section: AI, Bloc : 106, Parcelle: 09, Superficie: 400,00m²	MAKAYABOU	MAKAYABOU	TCHISSAMBOU MAPAKOU Joseph Gildas
25	6772 du 06/08/2015	Section: ABW1, Bloc : 55, Parcelle: 12, Superficie: 500,00m²²	MONGO MPOUKOU	MONGO MPOUKOU	PAKA Lesty Augue Franase
26	6887du 06/10/2015	Section: /, Bloc : /, Parcelles : / , Superficie : 21027,15m²	LEMBA	LEMBA	SYLLA CHEICKNA PEKOU HAMALA
27	514 du 30/06/2010	Section: AE, Bloc : 25, Parcelle : 05, Superficie: 500,00m²	SIAFOUMOU (Famille Ndjindji)	SIAFOUMOU (Famille Ndjindji)	OKO BALOUMINE Carole Nadège
28	4337 du 30/07/2013	Section: BV(Flle BOUESSI), Bloc: 66, Parcelle: 03, Superficie: 500,00m²	MONT KAMBA (NGOFO)	MONT KAMBA (NGOFO)	NGOBALE Henriette
29	8255 du 27/02/2017	Section: P, Bloc : 12, Parcelle: 03, Superficie : 302,85m²	MVOUMVOU	MVOUMVOU	NGANDZIEN Medylle Vertuese
30	5896 du 18/11/2014	Section: BWsuite, Bloc: 04, Parcelles: 11, 12, 13 et 14, Superficie: 2000,00m²	MONGO MPOUKOU	MONGO MPOUKOU	NGOYA née BIYOKO Angèle Dorothée
31	2925 du 08/02/2013	Section: AE , Bloc : 189, Parcelle : 01, Superficie: 500,00m²	SIAFOUMOU	SIAFOUMOU	MADOUKA MACKUSON Gil Amour

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 15 Mars 2017

Pour l'insertion légale
L'Inspecteur Divisionnaire, Jean Gaëtan TCHIBINDA

Cathédrale Saint Louis de Nkayi (Diocèse de Nkayi)

L'abbé Pierre Mpandzou Miafouna présenté et installé dans ses fonctions

Le nouveau curé de la Cathédrale Saint Louis de Nkayi, l'abbé Pierre Mpandzou Miafouna a été accueilli dimanche 15 octobre 2017. Suite au départ de l'abbé Désiré Ntsouari son prédécesseur, en août dernier, et à ce jour *«Fidei donum»* dans le Diocèse de Saint Denys, en France, c'est finalement en la cathédrale Saint Louis de Nkayi et en présence de Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, que M. l'abbé Pierre Mpandzou-Miafouna, muni de son titre de nomination et conformément aux dispositions des canons, a émis la profession de foi et prêté le serment de fidélité. Il a été canoniquement installé le même jour au cours de la célébration eucharistique présidée par l'évêque diocésain, suivant la procédure diocésaine d'installation des curés.

Pendant la vêture de la chasuble du nouveau curé de la Cathédrale Saint Louis par l'évêque de Nkayi.

C'était en présence d'une nombreuse assistance, **parmi laquelle des fidèles** dans leurs parures de noblesse exaltant les couleurs des tenus des *«Binvuka»* et *«Bisalusu»* de la paroisse. Comme Concélébrants à cette messe, il y avait les abbés Jean Benoît Mahoungou, secrétaire et chancelier diocésain, Roger Biangana et Franck Amour Moussolo, tous deux vicaires de ladite paroisse, assistés du diacre Prince Lemoine Mpassi et des pré-diacres: Clotaire Maniongui et Daslin Ngoulou Ngoubili. La cérémonie a connu la participation de quelques autorités civiles et militaires. Le tout sous l'animation des chants exécutés par le duo *«Choral Kintuari»* et la Schola populaire.

L'abbé Pierre Mpandzou-Miafouna, alias *«Mataba»*, est né à Nzangata, de Pierre Mpandzou et Jeanne Louezi. Depuis son ordination, le 16 juin 1996, à Notre-Dame de Fatima à Dolisie, l'abbé Pierre a déjà été curé des paroisses Saint Joseph de Mossendjo, Saint Michel de Madingou et Saint Paul de Dolisie. Au sein de la Curie diocésaine, il a servi au poste d'économe général; jusqu'à son inscription à l'Université Catholique d'Afrique centrale de Yaoundé en 2007-2009.

Dans son exhortation, Mgr Daniel Mizonzo a répondu à trois questions essentielles: quelle est la responsabilité d'un curé, quelles sont ses tâches et ses missions?

La responsabilité d'un curé, dans la communion avec l'évêque, a-t-il dit est triple: il s'agit d'annoncer la parole de Dieu, la deuxième charge est de célébrer les sacrements, la troisième charge est de conduire le peuple de Dieu, d'être le garant de la communion. A cet effet, dans le rituel de l'installation, Mgr a remis l'évangéliaire au curé toute de suite après sa présentation à la communauté; et plus tard dans le rituel post homélie, il lui a remis les clés, la chasuble, le pain et le vin.

Après, s'est poursuivi le rituel d'investiture: d'abord le renouvellement des engagements sacerdotaux, puis la proclamation du credo suivant la formule de Nicée Constantinople; le tout suivi par l'assemblée. Alors l'évêque, pour signifier qu'il était dorénavant le curé de la paroisse Saint Louis de Nkayi, a entrepris avec l'haut du jour, la série de processions *«l'Autel – l'Ambon – le Tabernacle – la Crédence – le Clocher et la Stèle du saint patron»*. Dans son rôle si bien joué, les chœurs chantant, musiques et cris de joies à l'appui, ont permis d'exprimer *«l'Esprit de fête»*. Après la communion, la signature du *«procès-verbal»* et, les chants de *«matondo»* s'en sont suivies les allocutions respectivement, celle du curé investi et de l'ordinaire du lieu.

La célébration de l'évènement s'est terminée par un vin d'honneur offert par la communauté paroissiale à l'évêque et sa suite.

Abbé Cellot Primat
NKOUNGA MABIKAS
(Vicaire paroissial)

Diocèse de Nkayi

L'abbé Apollénaire Dende inhumé au cimetière de la mission

Décédé jeudi 19 octobre 2017, l'abbé Apollénaire Dende Kiniongui, prêtre du diocèse de Nkayi, a été inhumé mercredi 25 octobre au cimetière de la mission, à la cathédrale Saint Louis de Nkayi, où a eu lieu la messe des obsèques célébrée par Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi. Il était entouré de NN.SS.: Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, Bienvenu Manamika Bafouakouahou, évêque de Dolisie, d'un parterre de prêtres de Nkayi et ceux venus d'autres diocèses.

La dépouille mortelle de l'illustre disparu.

Promoteur de la philosophie du *«Bien-être»*, l'abbé Dende Kiniongui avait reçu l'ordination presbytérale en l'année jubilaire le 24 septembre 2000 à la cathédrale de Nkayi, des mains de Mgr Jean-Claude Makaya-Loemba, alors évêque de Pointe-Noire qui l'avait ordonné diacre le 9 avril de la même année à la cathédrale Saint Pierre Apôtre de Pointe-Noire.

La communauté chrétienne du diocèse a tenu à rendre un dernier hommage à son prêtre. Tout a commencé par la lecture du curriculum vitae du disparu par l'abbé Pierre Pandzou, curé de la cathédrale Saint Louis. Puis, l'homélie de Mgr Daniel Mizonzo qui a souligné que *«l'abbé Apollénaire fait partie des rares prêtres de son diocèse qui croient et pratiquent l'auto-prise en charge et l'autofinancement économique». «Il interpellait ses confrères prêtres de travailler pour répondre aux besoins économiques du diocèse et à leurs propres besoins».* L'évêque a par la suite remercié tout un chacun, en attirant particulièrement l'attention des membres de la famille de son prêtre pour éviter d'éventuels malentendus susceptibles de dislocations, comme c'est souvent le cas en pareille circonstance.

Dans son mot de remerciements au nom de la famille, l'abbé Lambert Kionga, gestionnaire de la Conférence épiscopale du Congo, qui a prononcé l'oraison funèbre, a évoqué les souvenirs de leur parcours commun avec l'abbé Apollénaire qui fut son compagnon depuis 1988, au moyen séminaire Saint Gabriel de Dolisie. Il a parlé de la promotion de 27 séminaristes de tout le pays, qu'ils étaient au Grand séminaire de Brazzaville, et qui a subi l'année blanche du fait des conflits armés d'il y a deux décennies. A l'instar de Mgr Mizonzo, l'abbé Lambert a témoigné sa gratitude à l'abbé Alain Loemba-Makosso, vicaire général de Pointe-Noire qui avait adopté l'abbé Apollénaire comme un cadet biologique. D'autres temps forts furent la prière d'adieu dite par Mgr Bienvenu Manamika et la bénédiction de la tombe par Mgr Urbain Ngassongo.

Mgr Bienvenu Manamika prononçant la prière d'adieu.

Né le 18 octobre 1965 à Mpaka, district de Kimongo, l'abbé Apollénaire était un prêtre toujours plein d'énergie et altruiste. Il a entre autres été curé de la paroisse Saint Kisito de Loudima. Grand lecteur de La Semaine Africaine, il se préoccupait toujours de payer et renouveler son abonnement. Il était défenseur de la philosophie du *«Bien-être»*, qu'il définissait: *«Nous sommes faits pour le bonheur et pour créer des conditions au bonheur des autres. La vie est belle, et il faut la rendre plus belle encore».* Le mois prochain, il devait aller poursuivre ses soins en Europe.

Aristide Ghislain NGOUMA

Ecole des sciences religieuses

Contribuer à changer le monde en répandant le bien

Après la messe marquant la rentrée académique à l'Ecole des sciences religieuses (E.S.R.) samedi 14 octobre 2017, a eu lieu, lundi 16 octobre au sein de cette structure de formation des laïcs située au Foyer Abraham, à Bacongo, dans l'Archidiocèse de Brazzaville, la leçon inaugurale de l'Année académique en cours. Cette leçon intitulée: *«Changements climatiques et migrations en Afrique: quelles perspectives?»* **a été présentée par l'abbé Destin Mouene Nzorombe, docteur en théologie des migrations, enseignant à cette école. Placée sous la modération de l'abbé Suijès Newman Samba Dia Mbemba, stagiaire diaconal au Foyer Abraham, la cérémonie a connu la participation des prêtres, religieux, religieuses et fidèles laïcs, dont la majorité de l'assistance a été constituée des formateurs et étudiants de ladite école.**

La communication du conférencier s'est articulée autour de six points: changements climatiques, les effets du changement climatique en Afrique, liens entre les changements climatiques et les migrations, quel est l'impact des facteurs environnementaux sur les migrations?, changements climatiques et migrations, défis de l'heure.

Abbé D. Mouene Nzorombe.

Abbé Suijès Newman Samba.

Abordant le climat et la mobilité humaine, l'abbé Nzorombé a dressé un tableau apocalyptique de la réalité sur le terrain concernant le changement climatique, en proposant d'entrer en dialogue avec tout le monde afin de sauvegarder l'avenir de la terre. Poursuivant son propos, l'orateur a signifié qu'aborder la question de l'augmentation de la chaleur sur la terre revient à aborder l'augmentation des gaz à effet de serre. Ainsi, il a énuméré les principaux gaz à effet de serre.

Au sujet des effets du changement climatique en Afrique, l'exposant a relevé que selon l'indice de vulnérabilité, 4 des 10 pays les plus menacés sont en Afrique. Les émissions des gaz carboniques ont un impact sur les régimes météorologiques. Cela a pour conséquence: il fait de plus en plus chaud, l'approvisionnement en eau devient difficile et la qualité de l'eau se dégrade. A cela s'ajoutent le stress thermique et la réduction de la qualité de l'air. La pénurie d'eau impose un fardeau aux femmes africaines et le bouleversement des écosystèmes, a renchéri le conférencier.

Sur les liens entre les changements climatiques et les migrations, l'abbé Nzorombé a d'abord présenté l'historique des migrations avant d'aborder la montée du paradigme économique dans la théologie de la migration en soulignant les rapprochements entre les études sur les sujets environnementaux et les sciences sociales. Le conférencier a fait remarquer que l'élévation du niveau de la mer, les cyclones, les pluies, les inondations entraînent des migrations internes de courte durée. Les sécheresses et les désertifications entraînent des migrations à longue durée.

L'abbé conférencier a évoqué, au niveau sous régional, la création d'un Fonds sur le Bassin du Congo et a proposé que ce fonds soit géré par une organisation humanitaire. L'orateur a fait remarquer que le monde d'aujourd'hui est au bord d'une catastrophe écologique. Cette crise impose une approche intégrale.

Cette leçon inaugurale s'est achevée par une séance d'échange-débat-partage au cours de laquelle les participants ont apporté leur contribution par le biais des questions d'éclaircissement, et autres suggestions susceptibles de faire avancer le discours scientifique et le combat écologique ayant pour but de conduire à la sauvegarde de la création.

La messe du samedi 14 octobre avait été célébrée par l'abbé Gustave Makaya, professeur au Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda, concélébrée par les abbés Simon Monekene et Sébastien Zoubakela, respectivement, directeur des études et formateur à l'E.S.R.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Communauté catholique Saint Timothée de Kimpouomo (Archidiocèse de Brazzaville)

Des messes sont célébrées les mardis, jeudis et samedis

Une communauté catholique baptisée *«Saint Timothée»* a été créée à Kimpouomo dans l'arrondissement 8 comme annexe de la paroisse Saint Paul de Madibou.

En attendant l'acquisition d'un terrain, des messes sont célébrées tous les mardis, jeudis et samedis à 6 heures, par les prêtres de la paroisse Saint Paul de Madibou, depuis le 24 octobre 2017, dans une parcelle prêtée par une chrétienne.

Cette communauté soulage les populations de cette localité qui étaient obligées de parcourir des kilomètres pour aller à Madibou. **C'était difficile en période de pluies et pour des raisons de sécurité,** car il fallait se lever tôt pour assister aux messes dominicales.

Un Dimanche en paroisse

Saint Michel de Ngangouoni: au départ, une œuvre des Spiritains

L'histoire de la paroisse Saint Michel de Ngangouoni est l'œuvre des Pères spiritains qui reçoivent gratuitement en 1962, un terrain de près d'une trentaine de parcelles auprès du chef Jérôme Sita assurant la succession de feu Nkouka Saboukoulou Dia-Mouhari surnommé «Ngangouoni», chef de terre où ils construisirent l'actuelle école primaire de Ngangouoni.

La maquette de la future église.

Vu la distance que parcouraient les chrétiens pour aller chaque fois prier à Libermann, le feu Jacques Malonga décida alors d'aller voir l'archevêque Mgr Michel Bernard pour lui parler de la situation. Il leur autorisa de prier dans l'une des salles de l'école primaire et de faire les autres activités paroissiales.

Le père Franc qui s'occupait du secteur de Makélékélé, venait célébrer les messes à l'école qui se transformait chaque dimanche en une chapelle. Malheureusement pour lui, ne connaissant pas le dialecte Lari, il se proposa de ne faire que des lectures, tandis que qu'un grand séminariste prêchait à sa place.

Un espoir de courte durée puisqu'après la nationalisation des écoles confessionnelles le 12 août 1962, les chrétiens de Ngangouoni sont chassés de leur lieu de prière. Dans l'attente d'une probable rétrocession d'une partie de terrain, ils repartirent voir le chef Jérôme Sita qui leur autorisa de prier à son domicile vers le marché. Ils y construisent un hangar couvert de paille, entouré de palmes, qui finira par devenir un garage. Le père Diebold venait y célébrer les offices tous les dimanches.

Grâce à l'intervention de l'archevêque Mgr Théophile Mbemba, les chrétiens finiront par placer les fils barbelés pour séparer l'école Saint Michel et la paroisse qui n'avait pas encore été déboisée ni dessouchée.

Mbongui Cardinal Emile Biayenda, première chapelle après la nationalisation des écoles

Le 25 décembre 1965, pendant que se célébrait la messe de Noël dans le hangar, la pluie qui s'abattait dans la ville capitale, mouilla le célébrant et les chrétiens. Informé depuis la France où il exerçait comme vicaire du diocèse, l'abbé Pierre Leborgne, pleura dans sa chambre. Une idée lui vint à l'esprit, trouver un abri pour ses prêtres. Il décide alors de revenir au Congo. Il informe pour cela son évêque, ainsi que celui de Brazzaville qu'il lui donna la permission. Il arrive à Brazzaville avec dans son sac, une somme de 750.000 F.Cfa. Aussitôt, Mgr Théophile Mbemba le nomme Curé de la paroisse de Ngangouoni. Comme pour se mettre à l'œuvre, il contactera en un premier temps, le révérend frère Tharcissius, entrepreneur, puis le père Jean Morizur qui construira un hangar église plus moderne. C'est l'actuel bâtiment Mbongui Cardinal Emile Biayenda dont les travaux dureront deux mois (de septembre à octobre 1966).

De plus en plus, les chrétiens devenaient nombreux dont certains étaient contraints de rester dehors pour suivre les messes, le père Jean-Baptiste Durand qui exerçait son ministère pastoral à Mfilou, proposa à l'abbé Pierre Leborgne de repartir en France pour quêter de l'argent afin de bâtir une grande église.

Reparti, le père Leborgne se lance avec l'aide de son évêque dans la grande besogne de prêcheur dans les paroisses de son diocèse et réussira à collecter une somme de 7.750.000 F.Cfa. A Brazzaville, les chrétiens de Ngangouoni, sous l'initiative de Tata Nsana Missamou se lancèrent aussi dans la collecte d'argent. Ils collectèrent la somme de 50.000 F.Cfa.

De leur première réunion est né le premier Conseil paroissial avec à sa tête Tata Prosper Missamou, grand commerçant de l'époque. Il était secondé par Tata Christophe Nsana, Tata Dominique Bazembama et Maman Hélène Bakouma.

De son retour de France, le père Leborgne a, dans sa gibecière, un plan architectural de type Norvégien pour la future église. Il soumettra le dossier de construction à la mairie centrale le 29 novembre 1967. Tata Félicien Mbemba accepta d'être le chef des travaux le 18 décembre 1967. Le 29 décembre, la mairie accorda l'autorisation de construire l'église actuelle qui a célébré son jubilé d'Or. Un véritable moment de joie, d'action de grâces à Dieu pour les paroissiens certes, mais aussi une occasion pour tous les chrétiens de renouveler leur profession de foi baptismale afin qu'ils deviennent davantage des annonciateurs et des témoins de la Miséricorde Divine dans leurs milieux de vie respectifs.

Qui était Pierre Leborgne?

Le père Pierre Leborgne naquit à Granville le 17 mars 1925, 10e enfant d'une famille très nombreuse et profondément Catholique qui donnerait à l'Église, outre Pierre, un Trappiste à Timadeuc, deux Trappistines à Campénéac et une Petite Sœur des Pauvres. Il entra au Grand séminaire de Coutances le 1er octobre 1943, reçut le sous-diaconat le 22 mars 1947, le diaconat le 29 juin suivant et fut ordonné prêtre le 29 juin 1948.

De 1948 à 1952, il fit à Rome une licence en Théologie et une licence en Droit Canonique ; il était admissible au doctorat en Théologie quand il fut nommé vicaire à la paroisse de la Sainte Trinité de Cherbourg, puis trois ans plus tard, en 1955, curé de trois villages: Mesnil-Ozenne, La Boulouze et le Petit-Celland, non loin d'Avranches. En 1958, on l'envoya enseigner la philosophie à Ducey, au séminaire des vocations tardives, où il resta deux ans.

Comme à cette époque Rome demandait des prêtres pour les jeunes Églises, Pierre se porta volontaire pour le Congo-Brazzaville. Là, après avoir enseigné la philosophie au Grand Séminaire Libermann à Brazzaville durant 5 ans, il devint curé, en 1966 et pour dix ans, de Saint-Michel de Ngangouoni, dans la banlieue de Brazza où il trouvait une paroisse à créer, une église à construire, que viendrait bénir Mgr Wickart, évêque de Coutances. En 1976, il fut nommé à la mission de Mindouli, Mbandza-Nganga et Mbânza Ndounga, un vaste territoire à l'Ouest de la capitale, où il resta jusqu'à son retour en France, pour raison de santé, en 1996. Durant son long séjour au Congo, il contribua aussi efficacement à l'installation des Petites Sœurs des Pauvres.

Après sa convalescence, il fut prêtre auxiliaire à Saint-Sauveur-le-Vicomte, de 1997 jusqu'au 15 juin 2006, date où il rejoignit ici «Ma Maison», où se trouvait son frère Joseph. Il souffrait déjà de la maladie de Parkinson qui irait le diminuant peu à peu et où s'est éteint paisiblement, en présence de la Petite Sœur qui le veillait. Il est inhumé à Granville, dans un caveau familial, après 63 ans de sacerdoce et de mission.

Une célébration sous le signe de l'amour du prochain

Les chrétiens de la paroisse Saint Michel de Ngangouoni ont célébré, en grande pompe, dimanche 29 octobre 2017, le 51e anniversaire de leur paroisse. Au cours d'une messe présidée par l'abbé Yvon Bienvenu Mabandza, curé, et concélébrée par les abbés Géofranck Biniakounou, Delphin Samba, Aser Bakouika, Isaac Robert Bitsoumanou et les diacres, les abbés: Fabien Mialoundama et Pacôme Kiyindou, nouvellement ordonnés. Ils **ont été officiellement présentés aux fidèles de Ngangouoni pour** avoir l'un, passé ses stages pré diaconal et diaconal à la paroisse et l'autre, membre de la chorale «A cœur joie», avant son départ pour le diocèse de Kinkala.

Ils étaient nombreux, les chrétiens et fidèles qui ont assisté à cette messe animée par les chorales: A cœur joie, Théophile Mbemba, Schola populaire et les Grégoriens avec la participation des Yamboté et des Scouts.

L'architecture des textes liturgiques de ce 30e dimanche du temps ordinaire de l'année A, donnent un bel enseignement sur l'amour, mieux sur le sens de l'amour du prochain. Dans son homélie tirée du livre de Mathieu 22, 34-44, l'abbé Fabien Mialoundama, diacre du diocèse de Kinkala, a insisté sur le sens de cet amour. Pour aimer Dieu, il est nécessaire, selon lui, *«d'être toujours attentif et prêt à répondre aux besoins de nos frères et sœurs»*, a-t-il rappelé, tout en exhortant les fidèles à aimer leurs prochains comme eux-mêmes.

Pour lui, le prochain est donc tout homme de qui nous nous faisons proches et solidaires, *«celui que je croise sur ma route régulièrement ou occasionnellement, il ne demande rien sinon un peu d'écoute, d'attention, d'aide, de réconfort, de justice et d'amour, sachant qu'il n'y aura rien en retour. Le prochain, c'est Dieu qui tous les jours se présente sous un visage humain»*, a-t-il expliqué.

Malheureusement, *«dans la vie, beaucoup choisissent de s'occuper de Dieu sans s'occuper de leurs frères»*, a regretté l'abbé Fabien Mialoundama qui, par ailleurs, pense que *«L'évangile est là pour nous rappeler que toute notre vie doit être entièrement tournée vers Dieu et vers les autres»*.

Or, *«il est dommage de constater que beaucoup ne prient plus; ils se détournent de la messe et des sacrements. En le faisant, ils se détournent de Dieu. Sur la croix, Jésus regarde vers le ciel, vers Dieu et ses bras sont étendus vers tous les hommes»*, a-t-il fait remarquer.

En ce 30e dimanche du temps ordinaire, le prédicateur pense que le Seigneur nous adresse un appel à aimer comme lui. *«Il nous rejoint dans toutes les situations de notre vie pour nous montrer le chemin de la vie, le chemin du salut parce que c'est Lui, la source et l'origine de toute vie du corps et de l'âme. Il nous invite à avoir le même regard que Lui sur nos proches, en particulier ceux qui sont les plus désavantagés, les plus pauvres, les plus évincées, les étrangers. Essayons de manifester, nous aussi, notre amour envers nos frères et sœurs les plus faibles»*, a précisé l'abbé Fabien Mialoundama.

Comme chrétiens, il a estimé qu'il faut manifester cet amour dans nos milieux de vie, dans nos mouvements d'apostolat et dans nos familles afin que règne en chacun de nous, la lumière du Seigneur.

Au cours de cette célébration, l'abbé Yvon Bienvenu Mabandza a remercié tous les paroissiens de Ngangouoni et le bureau du Conseil pastoral paroissial pour le bon déroulement de la messe. Pour lui, la commémoration d'un anniversaire est toujours un motif d'action de grâces pour le chemin parcouru. *«Merci à Dieu, merci à Saint Michel Archange et aux neuf chœurs des Anges»*.

Abbé Yvon Bienvenu Mabandza, Curé de la paroisse

«Faire de la paroisse une communauté et un lieu de propagation de la dévotion à Saint Michel Archange»

Nommé Curé en juillet 2015, l'abbé Yvon Bienvenu Mabandza a pris officiellement ses fonctions en septembre de la même année, après avoir exercé à la paroisse Saint Esprit de Moungali. Aujourd'hui, tous les chrétiens et les hommes de bonne volonté sont mobilisés autour de leur pasteur pour la construction de la future église dont le plan a été présenté officiellement le 23 octobre 2016, lors de la célébration eucharistique marquant le jubilé d'Or de la paroisse par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville. Dans la réalisation de cette œuvre, le Curé s'en est remis à Saint Michel Archange, le patron de la paroisse pour qu'il intercède, non seulement pour augmenter leur foi en Dieu, Fils et Esprit Saint, mais également pour le bon déroulement des travaux de construction de cette future église. Interview!

Abbé Yvon Bienvenu Mabandza.

**Monsieur l'abbé, depuis votre nomination comme Curé de la paroisse Saint Michel de Ngangouoni, les choses sont en train de changer positivement. Jusqu'où comptez-vous aller? Quels sont vos ambitions ?*

**Si C'est vrai, comme vous le dites, que les choses sont en train de changer positivement, je ne peux que m'en réjouir et en rendre grâce à Dieu. Je n'ai pas des ambitions mais un devoir: annoncer Jésus-Christ, le verbe de Dieu fait Chair. Par conséquent travailler à la mise en place des conditions qui vont permettre que cette annonce soit toujours effective.

**Quel est votre souci primordial pour la paroisse ?*

**La paroisse Saint Michel de Ngangouoni doit être une communauté et un lieu de propagation de la dévotion à Saint Michel Archange et aux neuf chœurs des Anges.

**Comment comptez-vous poursuivre la modernisation de l'église, notamment son agrandissement qui vous tient à cœur ?*

**L'agrandissement de l'église paroissiale ne tient pas seulement à cœur le curé actuel, mais surtout tous les paroissiens et mes prédécesseurs à cet office. D'ailleurs, nous ne continuons que ce qu'ils ont commencé. Les travaux vont se poursuivre. Nous comptons sur la communauté paroissiale et sur l'intercession de Saint Michel Archange et des neuf Chœurs des Anges.

**Quelles sont vos priorités pour cette année pastorale ?*

**Ouvrir l'annexe de Moukoundzi-Ngouaka comme nous l'avait demandé Mgr l'Archevêque lors du jubilé d'Or de la Paroisse. Rendre progressivement visible et effective la participation des paroissiens à la vie pastorale paroissiale.

**Certains chrétiens vous reprochent d'être trop rigoureux. Est-ce votre nature ou une simple logique pour mieux engager vos réformes là où beaucoup de curés ont échoué* ?

**Je ne peux être que content d'un tel reproche. Car les bons résultats ne s'obtiennent que par la rigueur, la discipline, la transparence et le sacrifice.

**Comment vivez-vous la communion avec les chrétiens de Ngangouoni ?*

**Tout se passe bien jusque-là. Chacun comprend au fur et à mesure son rôle et sa place dans la communauté paroissiale. Et il le joue, l'occupe, tant bien que mal, avec la grâce de Dieu pour le bon fonctionnement de la paroisse.

Mme Geneviève Mantinou-Tourissa, vice-présidente du Conseil pastoral paroissial

«Redynamiser les "Mabundu" pour qu'ils deviennent des lieux de prière, d'évangélisation et d'éducation chrétienne, sociale et civique»

**Comment vivez-vous la pastorale au sein de la Paroisse ?*

Mme Geneviève Mantinou-Tourissa,

**En toute liberté d'esprit, je dirai que tout se passe bien. Nous vivons une pastorale normale au sein de notre paroisse. Les fidèles, individuellement et collectivement participent à la vie de la paroisse, c'est-à-dire à toutes les activités paroissiales.

**Quel bilan faites-vous de l'activité paroissiale de l'année passée et quelle sont les perspectives pour cette année?*

**Personnellement, je fais un bilan globalement positif. La paroisse Saint Michel de Ngangouoni vit suivant un schéma pastoral fixé au Conseil pastoral. Dans ce programme, tout le monde se retrouve tant bien que mal. Les grands axes de cette organisation sont: la répartition des groupes en pôles adultes, jeunes et enfants; le déroulement de la neuvaine à Saint Michel Archange tous les mois; l'instauration de la récitation des dévotions. Cette année, nous devons consolider ce qui est devenu comme des acquis tout en cherchant à les améliorer quand ça sera nécessaire. Nous devons aussi redynamiser nos Mabundu pour qu'ils soient effectivement des lieux de prière, d'évangélisation et d'éducation chrétienne, sociale et civique.

**La paroisse Saint Michel de Ngangouoni venait de célébrer ses 50 ans d'existence. Qu'a représenté cet événement pour vous et les chrétiens de cette Paroisse ?*

**Cet événement a représenté pour moi et pour tous les paroissiens de Saint Michel de Ngangouoni un moment d'action de grâces à Dieu et de joie certes, mais aussi le début de la mise en application de la nouvelle organisation de la vie liturgique et pastorale de notre paroisse.

L'auteur

Cyr Armel YABBAT-NGO, journaliste à La Semaine Africaine

APPELS A CANDIDATURE

Membre d'un groupe international et important Etablissement **financier de la place, recherche pour son siège à Brazzaville:**

1. ASSISTANT SECURITE INFORMATIQUE

Mission:
- Assister le Responsable Sécurité Informatique dans la **définition de la politique de sécurité du SI et de veiller à son** application;

Profil de poste (Expérience, formation, diplômes)
- Formation universitaire (BAC+3) en informatique avec 2 ans d'expérience à un poste similaire.

Tâches liées au poste
- Faire le reporting de l'activité des antivirus (mise à jour, nombre de postes infectés)
- S'assurer que les habilitations des utilisateurs respectent la procédure de gestion du recrutement et des départs;
- Analyser les logs des par feux et proposer des nouvelles **règles de filtrage;**
- Réaliser l'inventaire physique du patrimoine informatique;
- S'assurer que les mises à jour systèmes et logicielles fonctionnent correctement;
- S'assurer du bon fonctionnement des équipements de Visio conférence;
- Analyser les logs des équipements réseaux pour détecter des éventuels tentatives d'intrusions dans le système;
- Veiller au respect des procédures de sécurité informatique.

Compétences techniques
- Maîtrise de l'adressage TCP/IP.
- Maîtriser la configuration des équipements réseaux;
- Maîtriser les notions privilèges, rôles et de type de mots de passe;
- Maîtriser les notions d'annuaire d'entreprise;
- Maîtriser les notions de politiques de sauvegardes;
- Maîtriser les notions d'antivirus/clients serveurs;
- Maîtriser l'installation, la maintenance et la configuration de l'Active Directory;
- Maîtriser la configuration des équipements réseaux (ordinateurs, caméras, switch, routeurs, pare-feux...)
- Maîtriser l'installation d'une solution antivirus client/serveur (Kapersky)
- Maîtriser le Pack Office.

Compétences transversales ou comportementales
- Etre motivé;
- Avoir un esprit critique;
- Etre rigoureux dans les analyses;
- Avoir une attitude positive.

Position hiérarchique
- Rend compte au Responsable Sécurité Informatique.

Sécurité
- Veiller au respect des instructions et procédures en vigueur dans la banque;
- Maîtriser les risques liés au métier.

2. CONSEILLER CLIENTELE

Mission:
- Gérer et développer le portefeuille clientèle;
- Fidéliser et gérer la relation client;
- Assurer la vente des produits et services bancaires (crédits, placements...)

Profil de poste (Expérience, formation, diplômes)
- Formation universitaire en Banque, Finance ou Gestion commerciale (BAC+3);
- Expérience de trois ans minimum à un poste de Chargé de Clientèle.

Compétences techniques
- Etre capable de mettre en place des actions commerciales auprès des prospects et des clients;
- Etre capable de conduire une démarche de prospection en vue de développer son portefeuille client;
- Etre capable de conduire une négociation commerciale;
- Etre capable de rédiger des rapports de son activité;
- Etre capable de conseiller ses clients en matière de crédit et d'épargne;
- Etre capable d'analyser les demandes de crédits;
- Etre capable d'analyser les comptes gelés de son portefeuille et de proposer des solutions pour régulariser la situation au comité de déclassement;
- Etre capable de tenir un tableau de bord;
- Avoir la maîtrise du Pack Office.

Tâches liées au poste
- Recueillir les besoins des clients;
- Présenter aux prospects/clients les produits et services offerts par la banque;
- Faire de la prospection en tenant compte de la cible de la banque;
- Etre l'interlocuteur principal de ses clients;
-Effectuer et suivre les opérations courantes des clients (ouverture des comptes, situations des comptes, demande de crédit, retraits etc.);
- Surveiller le fonctionnement des comptes clients;
- Planifier et organiser des visites clients;
- Mettre à jour les dossiers clients;
- Veiller à la conformité des dossiers clients;
- Monter les dossiers de crédit et les présenter avec les éléments argumentés permettant la prise de décision;
- Statuer sur les découverts ponctuels;
- Assurer le suivi quotidien des impayés, comptes débiteurs, comptes gelés et proposer des solutions pour le recouvrement des créances;
- Monter les dossiers d'ouverture de comptes;
- Assurer la mise à jour des dossiers clients;
- Accomplir les diligences minimum dans le cadre de la lutte anti-blanchiment;
- Etablir le reporting de ses activités;
- Participer aux réunions de services.

Compétences transversales ou comportementales
- Avoir le sens de l'initiative;
- Savoir s'adapter;
- Etre orienté résultats;
- Etre rigoureux et précis;
- Savoir analyser et synthétiser;
- Savoir écouter;
- Savoir convaincre;
- Faire preuve de capacités relationnelles et de communication;
- Savoir planifier et organiser sa charge de travail;
- Savoir travailler en équipe.

Position hiérarchique
- Rend compte au Chef d'Agence.

Sécurité
- Veiller au respect des instructions et procédures en vigueur dans la banque;
- Maîtriser les risques liés au métier.

3. ASSISTANT SECURITE
Sous la supervision du Chef de Département Sécurité Physique, l'Assistant Sécurité aura pour Mission:
- Assurer le bon fonctionnement des systèmes de protection (vidéosurveillance, Contrôle d'accès, Sécurité incendie, Badgeuses...)
- Faire la recherche documentaire;
- Faire la veille réglementaire;
- Etre l'interface technique avec les prestataires hygiène et sécurité;
- Coordonner la sécurité des sites avec les Chefs d'agences;
- Rédiger les rapports;
- Assurer la coordination avec les services de sécurité intérieure;
- Assurer l'ouverture et la fermeture des locaux du réseau;
- Sensibiliser les agents sur le respect des règles de sécurité.

PROFIL:
- BAC+2 minimum.

COMPETENCES TECHNIQUES
- Connaître les fondamentaux de la sécurité incendie;
- Connaitre les fondamentaux de HSE.

COMPETENCES TRANSVERSALES
- Etre disponible;
- Etre respectueux des procédures;
- Avoir l'équipe d'équipe;
- Etre rigoureux et ponctuel;
- Etre réactif;
- Etre force de proposition.

Position hiérarchique
- Rend compte au Chef de Département Sécurité Physique.

4. ASSISTANT TECHNIQUE
Sous la supervision du Chef de Département Sécurité Physique, l'Assistant Technique aura pour mission:
- Assurer le bon fonctionnement des systèmes de protection (vidéosurveillance, Contrôle d'accès, Sécurité incendie, Badgeuses...);
- Assurer la recherche documentaire;
- Faire la veille réglementaire;
- Etre l'interface technique avec les prestataires hygiène et sécurité;
- Coordonner la sécurité des sites avec les Chefs d'agences;
- Rédiger les rapports.

PROFIL:
- BAC+2 en Administration réseau ou en maintenance réseau

COMPETENCES TECHNIQUES
- Connaître les fondamentaux de la sécurité incendie;
- Avoir des connaissances dans la sauvegarde de la vidéosurveillance;
- Avoir des connaissances dans la sécurité réseau;
- Savoir rédiger un rapport;
- Etre bilingue.

COMPETENCES TRANSVERSALES
- Etre disponible;
- Etre respectueux des procédures;
- Avoir l'équipe d'équipe;
- Etre rigoureux et ponctuel;
- Etre réactif;
- Etre force de proposition.

Position hiérarchique
- Rend compte au Chef de Département Sécurité Physique.

Sécurité:
- Veiller au respect des instructions et procédures en vigueur dans la banque.

5. CAISSIERS

Mission
- Accueillir le client;
- Assurer toutes les opérations financières courantes (retraits/ versements/arrêter de caisse)

Profil de poste (Expérience, formation, diplômes)
- Formation universitaire en Banque, Finance ou Gestion commerciale (BAC+2);
- Avoir de l'expérience dans le métier de caisse.

Tâches liées au poste
Gérer les opérations de retraits en espèces ou chèque de guichet des clients:
- Réceptionner, vérifier le bordereau de retrait et les renseignements sur le client;
- Saisir et enregistrer l'opération dans le système;
- Editer et remettre un double de l'avis d'opération au client;
- Gérer le DAB.

- Gérer les opérations de versements des clients:
- Réceptionner le bordereau de versement et les fonds;
- Vérifier la concordance entre les fonds et le montant porté sur le bordereau;
- Saisir et enregistrer l'opération dans le système;
- Editer et remettre un double de l'avis d'opération au client ;
- Participer au tri.

- Participer à l'opération de dotation:
- Recevoir sa dotation du coffre;
- Reconnaitre l'argent;
- Saisir le montant de la dotation dans le système.

- Reverser les fonds:
- Reconnaitre les briques et remplir le formulaire de reversement;
- Saisir et enregistrer l'opération dans le système;
- Editer l'avis d'opération et signer;
- Verser les fonds au Coffre et faire contresigner l'avis d'opération.

- Arrêter la caisse:
- Effectuer le comptage matériel des espèces;
- Remplir la feuille de vérité;
- Verser les fonds au Coffre;
- Donner la feuille de vérité au Caissier principal;
- Gérer le DAB.

- Participation à la LAB:
- Repérer les comportements et opérations suspectes;
- Remplir la déclaration de soupçon;
- Faire parvenir la déclaration de soupçon au responsable conformité.

Compétences transversales
- Etre disponible;
- Etre rigoureux et précis;
- Savoir écouter;
- Faire preuve de capacités relationnelles et de communication;
- Savoir travailler en équipe.

Position hiérarchique
- Rend compte au Chef d'Agence.

Sécurité
- Veiller au respect des instructions et procédures en vigueur dans la banque;
- Maîtriser les risques liés au métier.

Soumettez nous votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV) à l'adresse suivante: **institutionfinanciere1@gmail.com.**

La date limite de réception des candidatures est fixée au 3 Novembre 2017.

15e Journée mondiale contre la peine de mort

Le Gouvernement congolais encouragé à persévérer sur sa lancée

L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT-Congo), en partenariat avec la Fédération internationale de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture (FIACAT), a célébré mardi 10 octobre 2017 au Centre d'information des Nations unies (CINU) la 15e Journée mondiale contre la peine de mort sur le thème: *«La peine de mort et la pauvreté».*

Les participants après la cérémonie d'ouverture.

Placée sous l'autorité de Michel Mvouo, directeur de cabinet du ministre de la Justice et des droits humains, la cérémonie d'ouverture a été marquée par deux allocutions: celle de Christian Loubassou, président de l'ACAT, et celle du directeur de cabinet suivies de la communication de Lilian Barros sur: *«La problématique de l'assistance judiciaire en République du Congo pour les personnes démunies menacées de la peine de mort.»*

Félicitant le président de la République et le Gouvernement congolais d'avoir contribué à l'abolition de la peine de mort en la faisant inscrire dans la Constitution de 2015, faisant ainsi du Congo le 19e Etat à avoir aboli la peine de mort, Christian Loubassou s'est réjoui qu'*«aujourd'hui, 20 Etats membres de l'Union Africaine ont aboli la peine de mort pour tous les crimes;* ***parmi eux, 14 ont ratifié ou adhéré*** *au protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) visant l'abolition de la peine de mort, qui est le seul traité international universel interdisant explicitement les exécutions capitales.»* Il a attiré par ailleurs l'attention du grand public sur le caractère discriminatoire de l'utilisation de la peine de mort: *«La peine de mort et la pauvreté sont inextricablement liées: partout dans le monde, l'application de ce châtiment touche de façon disproportionnée les personnes vivant dans la pauvreté.»*

L'ACAT-CONGO et la FIACAT ont invité les parlementaires congolais à initier une proposition de **loi spécifique prévoyant l'abolition** de la peine de mort dans la législation pénale. Michel Mvouo, a saisi l'opportunité pour appeler les Etats ayant aboli la peine de mort à ne pas la réintroduire. Il les a encouragés à partager leur expérience à cet égard. *«Le droit qu'a chaque individu à la vie est une valeur fondamentale dans une société qui se veut démocratique; l'abolition de la peine de mort est essentielle pour la protection de ce droit qui reconnaît la dignité inhérente à tout être humain»,* a-t-il soutenu.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Emploi

Un atelier de formation pour aider les jeunes à s'insérer professionnellement

L'adéquation formation-emploi a été au centre d'un atelier organisé jeudi 26 octobre 2017 à Brazzaville par l'ONG française Essor et son partenaire congolais, le Club jeunesse infrastructures et développement (CJID), dans le but de permettre aux jeunes de s'insérer professionnellement.

Animé par Paul Hibon, consultant français, cet atelier a réuni une trentaine de participants venus des entreprises, des centres de formation, tout comme des acteurs du Gouvernement et autres partenaires du développement. Des questions comme la vision du Congo à l'horizon 2022 sur la formation et l'insertion professionnelle au Congo ont été abordées.

Parlant de l'adéquation formation-emploi, Paul Hibon a indiqué que c'est une priorité sur le plan national et dans le monde entier. Les jeunes congolais, a-t-il dit, doivent savoir que l'entreprise est pour eux. Compte tenu du système actuel, il ne faut pas seulement compter sur l'emploi public, mais aussi sur ses propres efforts et sur la manière dont un jeune peut vouloir créer son emploi et s'épanouir dans différents métiers.

A l'issue des travaux, les participants ont émis l'idée de créer un comité interministériel de l'insertion. Ils ont aussi proposé des pistes de travail pour les centres de formation, le gouvernement, les organisations non gouvernementales et les bailleurs de fonds. Les PTF, a-t-on appris, sont prêts à investir aux côtés du gouvernement pour améliorer le système d'enseignement technique, de formation professionnelle au Congo. A propos, il y a eu des expériences positives au Burundi et en République Démocratique du Congo.

Alain-Patrick MASSAMBA

Education

FAE-EPRES contre MEEC: la guerre

Après le passage du président Lendanga du MEEC sur la chaîne DRTV, où il a parlé de frais d'inscription et de frais d'écolage à l'ESGAE (Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises), la réaction de la Fédération des associations des étudiants des établissements privés de l'enseignement supérieur (FAE-EPRES) a été rapide. Par son coordinateur Oriano MATOUALA, elle dénonce: *«Comme à son habitude, le président du MEEC (Mouvement des étudiants et élèves du Congo) s'est exhibé sur un dossier qu'il ne maîtrise pas. Selon lui, l'ESGAE a demandé aux boursiers du ministère de l'Enseignement technique, professionnel de la formation qualifiante et de l'emploi (METPFQE) orientés par la DOBAS (Direction de l'orientation, des bourses et des aides scolaires) de payer au titre de l'année académique 2017-2018 leurs frais d'inscription (50.000f), et les frais de scolarité mensuels et de conclure que cela est inacceptable car ce sont des boursiers. M. Lendanga ne fonde ses déclarations tonitruantes sur aucun support administratif»*, estime la Fédération des étudiants. Aussi a-t-elle rectifié les faits en énumérant: *«Primo: le ministère de l'Enseignement Technique, oriente les boursiers vers les Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur (EPRES) par une note de service valable pour une année académique.*

A notre connaissance, aucune note de service concernant les boursiers n'a été signée par le ministre cette année».

«Secundo: Il est difficile de comprendre la fixation du président du MEEC sur l'ESGAE, alors que le METPFQE a orienté les boursiers dans d'autres EPRES qui, comme l'ESGAE, n'ont pas été payés pendant 2 ans … La Fédération (…) rappelle que sa mission est de défendre les intérêts des étudiants congolais se trouvant aussi bien à l'étranger qu'au Congo». **Elle *«invite les responsables des associations des étudiants à s'unir pour réclamer ce qui nous revient de droit, à savoir: l'éducation, avec bien entendu l'aide de nos parents…Enfin, nous interpellons nos parents de l'APPEC et vivement le ministère de l'Enseignement technique et au-delà le premier ministre pour que l'Etat paye les sommes dues dans les plus brefs délais, afin que notre système privé d'enseignement supérieur ne soit pas victime d'un naufrage programmé et ce, dans l'intérêt des étudiants concernés».***

Pour une analyse sereine: La Semaine Africaine

Organisation mondiale de la Santé

Bureau Régional de l'Afrique

B.P : 06, Cité du Djoué
Brazzaville, CONGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°AFRO/016/2017

L'OMS dispose pour son Bureau Régional pour l'Afrique, d'un vaste domaine foncier d'environ 36 ha communément appelé «Cité du Djoué» à Brazzaville, République du Congo. Le principal bâtiment administratif est un immeuble de quatre (4) niveaux (RDC, R+1, R+2, R+3) et un sous-sol. Ce bâtiment est réparti en 6 blocs (A, B, C, D, E, F) et, il est composé de 260 bureaux, 2 salles de conférence, 3 salles de réunions, 1 imprimerie, 1 bibliothèque, 1 magasin, 1 restaurant et des locaux techniques. Environs 300 staffs se partagent les différents bureaux. Cependant l'augmentation des effectifs du personnel représente actuellement une réelle difficulté dans l'allocation des bureaux aux différents clusters.

A cet effet, le Bureau régional de l'OMS en Afrique envisage d'élaborer des plans cohérents d'allocation des bureaux et de la mise en place des «Open space» uniquement au premier étage/Bloc A pour favoriser une gestion rationnelle des espaces.

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet, le recrutement d'un consultant individuel qui sera chargé de:

Lot n°1: Elaboration du plan d'allocation des bureaux;

Lot n°2: Elaboration du plan des «Open space», du suivi et du contrôle technique des travaux de leur mise en œuvre au premier étage/Bloc A du bâtiment principal du bureau régional de l'OMS.

Le cahier des charges y afférant (avec les détails techniques) est disponible jusqu'au 03 novembre 2017, entre 9H et 13H, du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 23 à «L'Estate, OMS-AFRO».

Les consultants individuels intéressés peuvent soumettre leur dossier de candidature par lot. Chaque offre devra comporter trois (2) volets:

• Le volet technique sera composé des éléments suivants:
- les qualifications et l'expérience professionnelle du candidat (CV);
- les références des travaux similaires déjà réalisés et vérifiables;
- la méthodologie à utiliser;
- le logiciel à utiliser dans la conception assistée à l'ordinateur (CAO) pour l'élaboration des plans;
- le planning détaillé de l'exécution des activités à mener.

• Le volet financier devra comporter les prix hors taxes des prestations pour le lot considéré.

La soumission présentée sous plis fermé en deux exemplaires dont un original devra comprendre l'offre technique et l'offre financière. L'enveloppe contenant ces deux offres devra porter la mention «Confidentiel – Recrutement d'un consultant à l'OMS/AFRO, LOT N°...», et sera déposée au plus tard lundi, 6 novembre 2017, à 14h00 à l'adresse suivante:

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
B.P.: 6 - Bureau de GMC N° 129 (1er étage)
Cité du Djoué - Brazzaville – Congo

Une visite collective des lieux sera organisée Jeudi 2 novembre 2017 de 11h à 12h30, avec pour programme:

• 11H00 à 11H30: séance de briefing dans la salle N°18 à l'Estate;
• 11H30 à 12H00: visite de reconnaissance des lieux;
• et 12H00 à 12H30: séance de questions/réponses.

Notes:
- la soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- la visite des lieux n'est pas obligatoire.
- lors de la visite des lieux à l'OMS/AFRO, se munir d'une clé USB neuve afin de récupérer le dossier complet de l'appel d'offres à l'OMS/AFRO.
- toute demande de renseignements complémentaires doit être adressée à l'adresse électronique suivante: afrgoafrobids@who.int

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.

17e Semaine de la langue italienne dans le monde

Une sympathique «soirée cinéma» à Brazzaville

La 17e édition de la Semaine de la langue italienne dans le monde a également été célébrée à Brazzaville. Pendant deux jours, mercredi et jeudi derniers, ce que la capitale congolaise compte d'italophones: étudiants anciens et actuels, enseignants, cadres formés en Italie et passionnés de la langue de Dante se sont donné rendez-vous dans les locaux du Centre culturel russe en soirée. Le premier jour, les plus de 150 présents ont suivi un court métrage: *«Il cinema parla italiano»* et *«La sedia della felicità (La chaise du bonheur»*, de 2013. Et le deuxième jour, ils ont ri et médité sur le destin de Giovanni Cuttin, modeste employé de banque devenu *«un nez»* réputé projeté au-devant de la scène par un incroyable concours de circonstances dans *«Vino dentro»*.

Andrea Mazzela au premier plan.

Le groupe dit des *«Italiens»*, ces Congolais rentrés au pays et qui continuent de cultiver la langue italienne devient de plus en nombreux et visible. Telle personnalité du monde de la politique et/ou de l'économie devient par passion mais aussi par reconnaissance pour l'Italie, un ambassadeur de sa langue. La salle de projection du Centre culturel russe s'est transformée, l'espace de deux soirées, en un local bruyant où on ne comptait pas les *«grazie»*, *«buona sera»* et autres *«andiamo ragazzi»* typiques aux accents du Piémont, de Lombardie ou de Rome. C'est sans doute cela le plus beau d'une langue; servir d'instrument de jovialité à une jeunesse pleine de rêves.

Du vin au coeur

***«Vino dentro»* (traduit par le crime du sommelier) est un film dramatique signé du réalisateur Ferdinando Vicentini Orgnani, en 2014. C'est lui qui a servi de clap de fin à la *«Soirée cinéma»* des 25 au 26 octobre au Centre culturel russe de Brazzaville organisée par l'ambassade d'Italie au Congo.**

Le synopsis du film. Que s'est-il passé au cours des trois dernières années? Giovanni est-il le véritable assassin de sa femme? L'enquête essaye de faire la lumière sur ce qui s'est passé mais les faits sont difficiles à déchiffrer et la frontière entre la réalité et le rêve est très fl oue. La vie de Giovanni Cuttin prend une autre tournure après avoir dégusté du Marzemino, un vin de la région de Trento. Ce nectar, cité par Lorenzo da Ponte dans son livret du Don Giovanni de Mozart, transforme complètement Giovanni, humble et timide employé de banque, mari fidèle et le plus grand sommelier italien. Comme l'avait prédit l'énigmatique *«Professore»* qui l'a convaincu de goûter à ce vin mythique, la carrière professionnelle de Giovanni décolle et prend une tournure agitée. Tout semble aller pour le mieux jusqu'à l'homicide de son épouse Adèle qui fait de lui le suspect idéal pour le commissaire Sanfelice.

Des spectateurs.

Albert S. MIANZOUKOUTA et Véran Carrhol YANGA

(Suite de la page 3)

**En ce net moment, ça va très mal même dans les festivals et autres. J'avais une tournée qui a avorté, et j'espère qu'en 2018, ça sera relancé. Mais, pour l'instant, je tiens à mon prochain album, parce qu'il faut refaire surface. Cela fait quand même longtemps qu'on ne m'a pas entendu. Je pense que le moment est venu que je refasse surface, avec tout ce qui se passe, avec tous les mouvements, parce que le monde s'effondre...

Tu as laissé un grand impact en Italie; tu as beaucoup de fans de ce côté-là.

**Oui, c'est vrai, j'étais en Italie pour l'Exposition universelle, à Milan, toujours pour représenter la musique congolaise et africaine. Ca s'est très bien passé. Je pense que la prochaine fois, il faut nous inviter (Rire).

Tu ne nous as toujours pas dit comment va s'appeler ton album et le nombre de chansons qu'il va comporter?

** Vous savez, donner un titre à un album avant sa sortie, je pense que ce n'est pas important. Mais sur le nombre de chansons, j'en fais toujours beaucoup. Le disque, c'est presqu'une loterie. Il pourrait comporter 15 titres. Parce qu'il ne faut pas escroquer les mélomanes qui ont besoin d'écouter beaucoup plus de chansons: il faut leur donner une diversité de choix. Faire trois ou quatre chansons, c'est peu pour nous qui avons beaucoup de choses à dire.

*** D'aucuns pensent que vu la situation de grave crise économique et financière au Congo, il serait inopportun d'organiser le FESPAM, tout au moins l'édition 2017 dont le budget est de plus de deux milliards de francs CFA. Quel est le point de vue de Zao?***

**On doit se tracasser, se plier même en quatre pour que le FESPAM existe! Parce que c'est la vitrine du Congo. Moi, je pense que la musique, c'est très important. Pour faire connaître le Congo, c'est à travers sa musique, et sa musique, c'est le FESPAM, qui est un grand festival. Donc, je pense qu'on doit se plier en quatre…Vous savez, on regarde tellement l'argent que parfois, on rate les vraies choses. C'est vrai, il y a un problème d'organisation, il y a beaucoup de problèmes, mais moi, je pense que c'est l'union qui fait la force. Si on peut s'unir, on peut réussir beaucoup de choses, même sans argent. C'est vrai, ventre affamé n'a point d'oreilles, mais avant, qu'est-ce qu'on faisait quand on organisait les Semaines culturelles? Des Semaines culturelles ont été organisées à Brazzaville, et en ce temps-là on ne parlait pas de pétrole, mais ces rendez-vous ont eu lieu.

Vous avez eu l'ingénieuse idée de mettre sur pied, il y a quelques années, un espace culturel dénommé: Espace Zao. Comment ça fonctionne?

**Vous voyez de vos propres yeux (Ndlr: un groupe en train de faire des répétitions). C'est un atelier où je tends la main aux jeunes artistes qui veulent éclore, qui veulent aussi suivre la carrière de Zao. Car en fait, il nous faut des espaces comme l'Espace Zao, où les jeunes artistes viennent tâter aux instruments modernes et traditionnels. C'est très important. Cet espace est une plaque tournante de la musique de Brazzaville. Parce que les artistes viennent de tous les coins: de Poto-Poto, de Moungali, de Ouenzé, Talangaï, etc.

Propos recueillis par
Albert MIANZOUKOUTA et Véran Carrhol YANGA

Organisation mondiale de la Santé

Bureau de la Représentation au Congo
B.P.: 2465 ; Tél.: (242) 06 663 83 29 – 06 666 33 56; Fax: (242) 81 34 47
Brazzaville

AVIS D'APPEL D'OFFRE

N°003/2017

REHABILITATION DES CENTRES DE SANTE INTEGRES DE MOKENGUI, MOMBENZELE, DZEKE, BOYELE, LOUDIMA GARE, MARIEN NGOUABI

Contexte:

Dans le cadre de la mise en oeuvre du projet de renforcement du système de santé (RSS) en République du Congo, il est prévu la réhabilitation des centres de santé de Brazzaville, de la Bouenza, et de la Likouala. L'objectif visé est d'améliorer de façon optimale l'offre et l'accès aux services de santé de la mère et de l'enfant, en général, et de manière spécifique de renforcer la couverture vaccinale.

Objet du marché: Réhabilitation des Centres de Santé de Mokengui, Mombénzélé, Dzeke, Boyele, Loudima-gare et Marien Ngouabi.

Le marché est décomposé en lot séparés :

Lot N° 1 : Réhabilitation du CSI de Mokengui, dans le Département de la Likouala

Le bâtiment abritant le CSI de Mokengui est un ouvrage plein pied de 19.39m sur 7.20m, soit une superficie de 138.96m2

• Le cahier des charges y afférent est disponible au bureau de la Représentation de l'OMS au Congo.

Lot N° 2 : Réhabilitation du CSI de Mombénzélé, dans le Département de la Likouala

Le bâtiment abritant le CSI de Mombénzélé est un ouvrage plein pied de 22.76m sur 13.32m, soit une superficie de 303.16m2

• Le cahier des charges y afférent est disponible au bureau de la Représentation de l'OMS au Congo.

Lot N° 3 : Réhabilitation du CSI de Dzeke, dans le Département de la Likouala.

Le bâtiment abritant le CSI de Dzeke est un ouvrage plein pied de 24.17m sur 11.77m, soit une superficie de 284.48m2

• Le cahier des charges y afférent est disponible au bureau de la Représentation de l'OMS au Congo.

Lot N° 4 : Réhabilitation du CSI de Boyele, dans le Département de la Likouala.

Le bâtiment abritant le CSI de Boyele est un ouvrage plein pied de 24.45m sur 12.27m, soit une superficie de 300m2

• Le cahier des charges y afférent est disponible au bureau de la Représentation de l'OMS au Congo.

Lot N° 5 : Réhabilitation du CSI de Loudima-gare, dans le Département de la Bouenza.

Le bâtiment abritant le CSI de Loudima-gare comporte deux bâtiments aux dimensions suivantes:

-Bâtiment 1 est de longueur 11m sur 7.96m de large, soit une superficie de 87.56m2;

-Bâtiment 2 est de longueur 25.15m sur 11.20m de large, soit une superficie de 281.68m2 .

Le cahier de charge y afférent est disponible au bureau de la Représentation de l'OMS au Congo.

Lot N° 6 : Réhabilitation du CSI de Marien Ngouabi, dans le Département de Brazzaville.

Le bâtiment abritant le CSI de Marien Ngouabi comporte trois bâtiments aux dimensions suivantes:

-Bâtiment 1 a un côté long de 10.20m, soit une superficie de 104.04m2 ;

-Bâtiment 2 est de longueur 10.23m sur 7.16m de large, soit une superficie de 73.24m2;

-Bâtiment 3 est de longueur 23.18m sur 10.63m de large, soit une superficie de 246.40m2;

Le cahier des charges y afférent est disponible au bureau de la Représentation de l'OMS au Congo.

Critères de soumission des offres:

Les entreprises intéressées sont invitées à proposer leurs offres aux conditions suivantes:

1. Le volet administratif comprendra les documents à fournir par chaque entreprise soumissionnaire, à savoir:

-Une copie de l'extrait du Registre du Commerce ;
-Une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU);
-Une copie de la patente de l'année en cours;
-Une copie de l'Attestation de non faillite;
-Une attestation de moralité fiscale;
-Une copie du relevé de l'identité bancaire (RIB).

2. Le volet technique sera composé des éléments suivants:

-L'expérience professionnelle;
-La liste des travaux similaires déjà réalisés et vérifiables;
-Les qualifications du personnel clé (avec CV) ;
-Le planning de réalisation des travaux et le nombre d'ouvrier à affecter pour chaque lot soumissionné.

3. Le volet financier devra comprendre les prix hors taxe (par lot) suivant le devis quantitatif et estimatif fourni avec le cahier des charges.

Modalité de remise de l'offre par les candidats:

Les offres des entreprises intéressées par cette annonce devront être transmises obligatoirement sous plis fermés, en deux exemplaires, dont un original et une copie, et devront comprendre l'offre administrative, l'offre technique et l'offre financière.

L'enveloppe contenant les offres devra porter la mention «confidentiel-indiquez le numéro du lot et la désignation (exemple Lot N° X –Réhabilitation du CSI de XXX dans le Département de XXX)» et devra être déposée à l'adresse suivante :

Organisation Mondiale de la Santé
Avenue Charles De Gaulle,
Enceinte Cité Louis Pasteur
B.P : 2465
Brazzaville - Congo

La date butoir pour la réception des offres a été fixée au vendredi 10 novembre 2017, à 12h00.

Note:

• Il est obligatoire d'indiquer dans l'offre financière le numéro du lot avec l'offre financière correspondante ;
• Chaque lot constitue un marché;
• La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée;
• Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Paul Gilbert Bakala, Directeur central des installations et équipements sportifs

«Non, le Stade Marchand n'a pas été spolié!»

Cadre du ministère des Sports et directeur central des installations et équipements sportifs, Paul Gilbert Bakala tenait à réagir à notre article sur le Stade Marchand (Voir La Semaine Africaine n°3720 du mardi 29 Août, page 15) dont l'espace est considérablement réduit aujourd'hui à cause de son occupation par des entreprises du Bâtiment. Dans l'interview qu'il nous a accordée, il rassure les amoureux du ballon rond que l'avenir de ''Marchand'' préoccupe les autorités sportives et qu'il retrouvera sa vocation première.

**Il semble que notre article présentant la situation actuelle du Stade Marchand vous a embarrassé. Et pourtant une partie de ce stade est bel et bien occupée par une société chinoise qui y a installé sa base-vie. N'est-ce pas?*

**C'est vrai, une société y a construit des bâtiments, mais à mon avis la vérité n'a pas été dite. On a semblé dire qu'une partie du Stade Marchand avait été spoliée, alors que ce n'est pas le cas. La compagnie chinoise n'est là juste que parce que de l'autre côté du Plateau elle est en train de construire le futur Palais du parlement. Elle s'y est installée provisoirement, et dès qu'elle aura achevé les travaux du palais du parlement, en principe elle va libérer le stade sans problème.

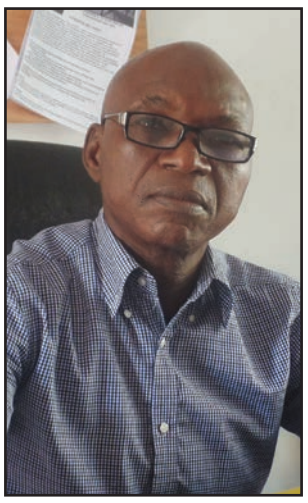

Paul Gilbert Bakala.

**Les sportifs n'ont-ils pas le droit de nourrir des craintes quand des bâtiments sont érigés dans une enceinte sportive?*

**Je comprends leur attitude, mais j'estime qu'ils doivent être bien informés. Il fallait leur expliquer pourquoi l'entreprise chinoise s'est installée là-bas.

**Votre mission ne consistent-elle pas à protéger les infrastructures sportives contre ce genre d'occupation?*

**Si. Mais, dans le cas de Marchand, il y avait un besoin urgent manifesté par les Grands Travaux qui sollicitaient qu'on leur cède un site proche de celui où l'on construit le futur palais du parlement pour que la société en charge des travaux y installe sa base-vie. Le ministère des Sports ne pouvait pas s'y opposer, sachant que ce serait une cession provisoire.

**Mais au Congo, le provisoire finit parfois par être définitif.*

**Concernant le Stade Marchand, ce ne sera pas le cas. De toute façon, le nouveau ministre des Sports veille à la préservation des installations sportives relevant de son département. Il vient de finir une visite dans le pays et a montré sa fermeté sur la préservation du patrimoine sportif.

**Mais pour l'instant la FECOFOOT et la Ligue de Brazzaville ne peuvent malheureusement plus organiser leurs compétitions officielles au Stade Marchand, les conditions ne s'y prêtant plus. Ça ne vous préoccupe pas?*

**Ça nous interpelle, mais d'autres stades comme l'annexe du Stade Massamba-Débat peuvent être utilisés. De toutes les façons quand les Chinois vont partir, le Stade Marchand va hériter des bâtisses qu'ils ont érigées. Nous serons gagnants et le stade va retrouver sa vocation.

**La proximité des bâtiments avec le terrain de football posera problème.*

**On pourra redimensionner le stade de football, puisque du côté proche de l'INRAP il y a suffisamment d'espace pour le faire. Il va s'agir d'éloigner le terrain de football des nouveaux bâtiments. Marchand peut être rénové, non?

**Mais son identité ne sera-t-elle pas entamée? En perdant son architecture actuelle, Marchand ne sera alors plus Marchand…*

**N'ignorez pas que sa tribune est complètement amortie, c'est un grand danger pour les spectateurs. On ne va pas la garder dans cet état; dans un avenir proche il faudra peut-être éliminer cette tribune pour redimensionner le terrain. N'est-ce pas vous qui m'avez appris que ce stade a été construit en 1927?

**Quelle est votre analyse de la situation d'ensemble des infrastructures sportives du pays qui sont dans un état d'insalubrité?*

**Nous avons plusieurs stades. Quant à leur entretien, cela est tributaire, entre autre, du contexte budgétaire du moment. Malheureusement, aujourd'hui il est précaire.

**Auriez-vous un message à l'endroit des habitués du Stade Marchand?*

** Nostalgiques du Stade Marchand, votre enceinte sportive n'a pas été spoliée, Marchand ne mourra pas! Dès que possible, il abritera les compétitions départementales et nationales.

Propos recueillis par
Guy- Saturnin MAHOUNGOU

Football

V.Club Mokanda revient, Nathalys s'en va!

V.Club Mokanda a fort bien négocié ses barrages face au FC Nathalys, à Pointe-Noire. Après le nul (0-0) du match aller, il a fini par l'emporter au retour (2-1). Une victoire assez suffisante pour son bonheur. Chassé de la Ligue 1 nationale il y a un an, il retrouve donc sa place.

Mais, V.Club Mokanda a tremblé. Mené 1-0, il a puisé dans ses réserves pour égaliser et a inscrit le but victorieux qui lui ouvre le chemin du paradis.

Battu au terme de cette deuxième manche, FC Nathalys a perdu tout espoir de rester dans le giron des grands. Il quittera l'élite nationale. Comme on le voit, les propriétaires chevronnés et indécrottables de la Division 2 nationale s'apprêtent à l'accueillir, à leur manière. Il lui faudra un réel ressaisissement pour revenir dans les plus brefs délais dans le giron des grands.

L'autre match retour des barrages entre FC Kondzo et CESD, à Brazzaville, a tourné court. Car au bout de trente minutes de jeu, l'arbitre a mis précocement fin à la partie. Il venait d'annuler un but inscrit par CESD, alors que FC Kondzo menait 1-0 au score. Des supporters du CESD ont fait irruption au bord de la pelouse, sans doute pour lui dire leur vérité. S'étant senti en insécurité, l'arbitre a estimé ne plus pouvoir être en mesure de poursuivre le match. Les deux équipes ont alors rejoint chacun son vestiaire...

Jean ZENGABIO

Mondial 2018

La FIFA prévoit 400 millions de dollars de gains

Les 32 pays qui joueront la Coupe du monde 2018 en Russie se partageront 400 millions de dollars (344 millions d'euros), selon la Fifa. L'instance communique sur une augmentation de gains à hauteur de 12% par rapport à l'édition 2014.

Mais, comment se déroulera la distribution des gains entre les sélections? La FIFA a explicité le partage du ''prize money'' vendredi via un communiqué avec 35 millions de dollars pour le gagnant, 25 millions pour le finaliste, 22 millions pour le troisième, et 20 pour la formation qui finira quatrième. On se souvient que lors du Mondial brésilien en 2014 la somme totale des gains culminait à 358 millions de dollars (environ 308 millions d'euros).

L'instance mondiale du football avait également dédommagé les équipes pour leurs frais de préparation à hauteur de 1,5 million de dollars par nation..

UNHCR UNHCR

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° HCR/BZV/UAL/AA0/008/2017-va

Service de communication par réseau mobile aux bureaux de l'UNHCR en République du Congo

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) lance un avis d'appel d'offres pour le Service de communication par réseau mobile des bureaux de la Représentation de l'UNHCR à Brazzaville et Bétou.

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré-Cœur, centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées dans la caisse marquée à cet effet et placée à la réception de l'UNHCR à Brazzaville, au plus tard, le 20 novembre 2017 à 14h00.

Brazzaville, le 25 octobre 2017.

Section Approvisionnements.

GRHIF | CONSULTING

GRHIF Consulting est un cabinet conseil qualifié sur les problématiques comptables, financières, de capital humain, de gestion, juridiques et fiscales.
Dans le cadre de son expansion, le cabinet recrute :

1. Chef de département comptabilité (H/F)

– Formation : BAC+4/5 en comptabilité, finance, gestion ou spécialités similaires.
– Expérience professionnelle : 12 ans dont 06 ans minimum dans un cabinet comptable ou d'audit.
– Qualités professionnelles : Avoir une bonne maîtrise de l'outil comptable Sage, une bonne maîtrise également de la suite Microsoft Office (Excel, Word, PowerPoint), bonne connaissance de la fiscalité congolaise, bonne notion sur les normes comptables internationales. Etre bilingue (français et anglais) et être un expert-comptable agréé CEMAC seraient des atouts.

–Missions essentielles :
* Organiser et coordonner les activités administratives et comptables du département ;
* Participer aux activités de développement commercial du cabinet pour les dossiers comptables (visites prospects, contribuer à la rédaction des propositions de service, etc.) ;
* Proposer des prestations ou services innovants pour les clients ;
* Assurer un service de qualité auprès des clients en portefeuille (garantir la fiabilité de leur comptabilité et conformité vis-à-vis des normes).

2. Responsable Administratif & Comptable (H/F)

– Formation: BAC+2/4 en comptabilité, finance, gestion ou spécialités similaires.
– Expérience professionnelle: 07 ans minimum en comptabilité ou toute autre fonction similaire avec le poste recherché.
– Qualités professionnelles : Avoir une bonne maîtrise de l'outil comptable Sage, une bonne maîtrise également de la suite Microsoft Office (Excel, Word, PowerPoint), bonne connaissance de la fiscalité congolaise, Etre bilingue (français et anglais) serait un atout.

– Missions essentielles :
* Assurer la comptabilité du bureau et les déclarations fiscales afférentes ;
* Assurer l'interface avec les tiers (fournisseurs, …) ;
* Assurer la gestion administrative des achats du bureau (devis, commandes, livraisons et paiements aux fournisseurs) et maitriser les dépenses de caisse ;
* Planifier mensuellement les encaissements et décaissements de la trésorerie ;
* Organiser la distribution des factures clients ;
* Participer aux opérations de recouvrement ;
* Assurer le suivi des actifs.

Les postes sont basés à Pointe-Noire (Congo) avec des possibilités de déplacement à Brazzaville.

CV + lettre de motivation à envoyer à l'adresse mail recruitment@grhif.com avec en objet CHEF DE DEPARTEMENT COMPTABILITE ou RESPONSABLE ADMINISTRATIF & COMPTABLE, au plus tard le 10 novembre 2017 à 18h00.

Initiatives économiques et sociales des libres citoyens

Le deuxième jour de notre Semaine sociale était consacré aux initiatives économiques et sociales des libres citoyens: les créateurs d'entreprises, les fonctions de conseil et les corps intermédiaires.

Par le Père Christian

Sans entrepreneurs, sans mise à disposition des gens des fonctions de conseil indispensables dans la complexification croissante de nos processus de développement et sans corps intermédiaires représentatifs, avec qui l'Etat congolais va-t-il ouvrir le fameux dialogue dont on nous rabat les oreilles et pour parler de quoi ?»

Utilité et valeur de l'«entreprise»

Gildas Octave Ndala Bikoumou est l'un des fondateurs du *«Forum des Jeunes Entreprises du Congo»*. Il a créé son propre cabinet de conseil. Il est notamment en Afrique francophone conseillé et formateur des Institutions de microfinance. Dans son introduction, il s'est attaché à donner de l'entreprise une définition qui en fasse percevoir l'utilité et la valeur.

L'entreprise digne de ce nom est, d'abord, productrice de services et de choses utiles, à ses clients et à la société. L'entreprise rend service, elle répond à des besoins réels dans son environnement.

L'entreprise est de ce fait le lieu où s'organise en le valorisant le *«travail humain»*. C'est là que le travailleur conquiert sa compétence et sa dignité en gagnant honnêtement sa vie et celle de sa famille. C'est là que les travailleurs échappent à la malédiction du chômage, mais en se soumettant loyalement aux rigueurs de la discipline professionnelle.

Le public aura peut-être été surpris d'entendre dire que selon la doctrine sociale de l'Eglise, l'entreprise est même, pour qui veut et peut le comprendre, un *«chemin de sainteté»*.

Les exigences techniques et morales de l'«entreprise»

Au plan organisationnel, l'entreprise qui se fixe un objectif de service à rendre à une clientèle réunit des personnes invitées à partager les valeurs inhérentes à l'accomplissement de la mission qu'elle se donne (qualité, juste prix, ponctualité, précision...esthétique...). Chacun au sein de l'entreprise exerce une responsabilité en interdépendance avec tous les autres. Ceci impose la culture et la discipline du compte rendu et de la communication interne utile et efficace.

«Lorsque l'on s'est vu confié des ressources et des tâches, il est obligatoire de rendre compte du moment et de la façon dont ces ressources ont été utilisées et ces tâches accomplies»

L'intériorisation de ces valeurs implique un style de management qui favorise l'engagement personnel, l'intégration méthodique des nouveaux venus et l'évaluation régulière des performances dans la clarté et la transparence.

Frédéric Mouamba..

Firmin Kitsoro Kinzounza..

Jean-François Bayette.

En détaillant dans la suite de son exposé les exigences de réalisme du plan d'affaires et les critères de définition d'une bonne stratégie d'entreprise, l'orateur donne de celle-ci l'image d'une institution astreinte au progrès continu de ses performances et fonctionnant comme un nœud de relations positives avec tous les acteurs de son environnement. En revanche, la faillite d'une entreprise ne peut avoir que des conséquences négatives sur cet environnement.

Conclusion: Il faut engager autant de valeurs morales et spirituelles que de compétences techniques pour développer un système d'entreprise.

Remontée des ateliers

De grands besoins de formation d'information et d'appuis.

Les ateliers ont mis en évidence les besoins des entrepreneurs du secteur émergent. Ceux-ci sont considérables et tournent autour de trois thèmes principaux.

1) La formation aux fondamentaux de la gestion d'une entreprise. Faute d'en avoir bénéficié au cours de leur scolarité, les entrepreneurs doivent être formés sur le tas. Ce qui suppose que des organismes spécialisés (des structures d'appuis) connaissant leurs réalités, leur apporte autant que de besoin une gamme la plus complète possible de formations modulaires appropriées et articulées sur du coaching compétant. Cette gamme va de l'éducation financière au marketing, en passant par la conception de produits et de systèmes, le management et l'administration d'entreprise. Le problème à ce niveau est : comment financer ces prestations à leur juste prix? - La loi doit-elle rendre obligatoire la tenue des comptabilités d'entreprise.

2) L'accès au crédit. Les institutions de microfinance sont une partie de la solution, mais les taux qu'elles pratiquent nécessairement et les ressources à court terme dont elles disposent ne permettent pas de financer ni l'investissement micro-industriel, ni la plupart des activités agricoles. Des articulations doivent être trouvées entre la microfinance et le secteur bancaire et des fonds spécifiques mis en place par l'Etat.

La relation public/privé dans notre pays en est à peine à ses débuts.

3) Le passage de l'informel au formel. a) De véritables mesures incitatives doivent être mises en place par l'Etat et vulgarisées. b) Les actes uniformes de l'OHADA doivent être vulgarisés auprès des agents de l'Etat et auprès des entrepreneurs du secteur émergent. c) Les entrepreneurs ont besoin d'être formés et informés sur les lois de finance et sur le code des impôts.

Les fonctions de conseil Vous avez dit: professions «libérales»

La Semaine sociale a fait appel à Maître Yvon Eric Ibouanga, avocat à la cours, pour détailler les services rendus par ces professionnels du conseil, juridique, économique, médical ou social réputés exercer une profession libérale. Ils ont en commun d'être indépendants des pouvoirs publics et de leurs clients dans la formulation des conseils qu'ils donnent. Leurs professions sont appelées *«libérales»* en référence à cette indépendance. Mais ils ont aussi en commun d'exercer, chacun dans leur domaine, une compétence publique exclusive définie par la loi qui régit leur profession. N'importe qui n'est pas habilité à rédiger n'importe quel acte.

Ainsi, l'huissier de justice, tout en exerçant une profession libérale en toute indépendance, est en même temps officier ministériel, chargé de signifier les actes de procédure et de mettre à exécution les décisions de justice et officier public, seul habilité à déclencher une procédure forcée de remboursement d'une créance.

Cette position intermédiaire entre le domaine public et le domaine privé fait des professionnels du conseil des acteurs de référence dans la construction d'une démocratie. Elle exige de ceux-ci qu'ils intériorisent et mettent en pratique une déontologie professionnelle exigeante et sans faille.

Maître Ibouanga ne s'est pas étendu durant son exposé sur ces considérations morales. Il s'est attaché à décrire les missions et prérogatives des avocats, des notaires, des huissiers de justice, des experts comptables et des médecins. Il a donné la référence de la loi organisant chacune de ces professions et mis en évidence les fonctions de conseils attachées à chacune d'entre elle. Le conseiller peut toujours intervenir en amont, pour éviter à son client de rencontrer des problèmes qu'il aurait pu éviter. Il n'intervient pas seulement quand son client est malade ou convoqué par le juge.

Les nombreuses questions de l'assistance ont, cependant, permis à l'orateur de donner son témoignage sur sa pratique personnelle du métier d'avocat. Il a tenu à affirmer que l'Avocat ne choisit pas son client. Il ne démarche pas une clientèle dans tel ou tel milieu ou parti. Il répond à des appels qui lui sont adressés et négocie avec chaque client les conditions de ses prestations. Deux justiciables appartenant à des partis politiques opposés peuvent faire appel au même avocat.

Remontée des ateliers

Des ateliers préparatoires sont remontés des problématiques intéressantes sur l'inculturation des professions de conseils dans notre pays.

a) Le juriste, comme le médecin, sont dans notre société mis en concurrence avec des pratiques dont les unes sont inspirées par des croyances traditionnelles et les autres sont des pratiques déviantes de notre modernité. Ainsi le diagnostic du médecin est contredit par celui du féticheur ; le juriste voit sa solution mise de côté au profit d'une *«cop»* informelle s'appuyant sur des *«relations»*.

b) Des ateliers ont souligné la difficulté des juristes et des agents de santé de suivre l'évolution rapide, des techniques, des instruments et des normes ayant cours dans leurs disciplines respectives. Négligence ou difficultés d'accès aux sources d'information ?

c) Enfin, les agents de l'Etat imbus de leur pouvoir ne respectent pas toujours l'exercice et les contraintes des fonctions du conseiller. Ainsi, le prisonnier privé des visites de son conseil ou le malade privé des soins ordonnés par son médecin ou encore le notaire ignoré par la Conservation foncière.

Autant de problèmes qui plombent dans notre pays l'exercice des fonctions de conseil et retardent leur inculturation. Les ateliers ont mis en évidence un grand besoin d'informer les citoyens à propos de l'existence et des fonctions respectives des professionnels du conseil. Certains ont suggéré que des espaces d'Eglise soient ouverts pour permettre aux professionnels du conseil de rencontrer les gens, de se présenter et d'ouvrir avec eux le débat sur les conditions d'accès des citoyens de ce pays à leurs services.

Un témoin de la première heure témoigne

La Semaine sociale a choisi de faire appel à un témoin de la première heure, pour évoquer le rôle des syndicats dans une démocratie. Un syndicat est un corps intermédiaire qui se situe entre l'Etat et les acteurs économiques et sociaux, pour promouvoir et défendre les valeurs et les intérêts de ces derniers, face à leurs employeurs à leurs partenaires et aux pouvoirs publics. La doctrine sociale de l'Eglise attache une grande importance aux fonctions des corps intermédiaires et au droit des acteurs économiques de se syndiquer pour défendre leurs intérêts.

M. Anatole Kondho est sur ce chantier un ouvrier de la première heure. Son exposé a été bref. Il s'est limité à l'affirmation de quelques principes. Le syndicaliste reçoit mandat de ses collègues pour défendre leurs intérêts économiques, culturels et sociaux; c'est dans l'exercice de ce mandat qu'il va devoir affronter des obstacles qui sont inhérents à la lutte et à la fonction syndicale. Le conférencier a préféré répondre aux nombreuses questions de la salle. Ce qu'il a fait avec l'autorité et la conviction d'un ancien militant. Les questions qui lui ont été posées avaient été préparées par les ateliers. Autour de quatre thèmes principaux : la formation des syndicalistes, l'immixtion des pouvoirs politiques et judiciaires dans la mission des syndicalistes, le manque de moyens financiers et logistiques des syndicats et l'épineux problème de la corruption des leaders syndicaux.

Sur chacun de ces thèmes, les participants avaient des faits à déplorer. Certains sont allés jusqu'à se demander s'il existe de vrais *«syndicats»* en République du Congo.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431 ; Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64
République du Congo

INSERTION LEGALE

« DELTA Assurances»
Société à Responsabilité Limitée
Capital social de Francs CFA: 10 Millions (10 000 000)
Siège social : 79, Avenue Félix TCHICAYA, quartier La Base Aérienne, Boîte postale : 5959
RCCM:CG/PNR/17 B 416, Pointe-Noire - République du Congo

Suivant acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 05 octobre 2017, enregistré à Pointe-Noire, le 9 octobre 2017, folio 182/8, n° 7035, il a été créé une société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME : Société à Responsabilité Limitée (SARL) ;

OBJET:
La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
- Vente des produits d'assurances;
- Gestion de risque ;
- Conseil;

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes ;

DENOMINATION: «DELTA Assurances» SARL ;

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, 79, Avenue Félix TCHICAYA, quartier la Base Aérienne, Boîte postale :
5959, République du Congo ;

DUREE : 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.;

GERANCE : Madame Thérèse Clarisse SOUENI est nommée en qualité de gérante de la société, pour une durée indéterminée ;

RCCM: CG/PNR/17 B 416 ;

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 19 octobre 2017, sous le numéro
DA 171283.

Fait à Pointe-Noire, le 26 octobre 2017.

Pour avis,
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle avenues Commandant FODE et Benoît GANONGO
Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P. : 1431 ; Tél.: 22.294.13.34/05 736 64 64
REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

«ONOMO INTERNATIONAL CONGO» SARLU
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital Social de Francs CFA: DIX MILLIONS (10 000 000)
Siège Social : 172, Avenue Président Marien NGOUABI,
Centre-ville, en face de Tractafric
Pointe-Noire - République du Congo

NOMINATION D'UN COGERANT

Aux termes d'un Procès-verbal des décisions Ordinaires de l'associée unique de la société «ONOMO INTERNATIONAL CONGO» SARLU, en date du 19 juin 2017, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné le 22 septembre 2017, enregistré à Pointe-Noire le 17 octobre 2017, sous Folio 188/7, N°7344; Monsieur Patrick Fréderic GROSSETETE a été nommé en qualité de cogérant de la société, pour une durée indéterminée.
Le Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire a été effectué le 18 octobre 2017, sous le n° 17 DA 1271.

Fait à Pointe-Noire, le 24 octobre 2017.

Pour avis,
Maître Christèle Elianne Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire

منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة
联合国粮食及农业组织
Food and Agriculture Organization of the United Nations
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций
Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación

REPRESENTATION AU CONGO

14, rue Behagle
B.P. 972 Brazzaville/Congo

Tél : 00(242)2815441/2815544/2815786/6606400
Tél. Satellitaire : 00881631518213

Facsimilé : 00(242)2814513
E-mail : FAO-CG@fao.org

AVIS DE VACANCE DE POSTE

N°018/FRCON/2017

Date de publication : 25 octobre 2017
Date limite de dépôt des candidatures : 03 novembre 2017

Dans le cadre de l'appui que la FAO compte apporter au Parlement Congolais pour la mise en place d'un front parlementaire pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle en République du Congo, il est prévu le recrutement de :
Un(e) Consultant(e) National(e) Juriste
Lieu affectation : Brazzaville, Congo
Durée du contrat : 45 jours de travail effectif, étalés sur 3 mois.

1) ESCRIPTIONS DU POSTE

Sous la supervision technique du service LEGN et sous la supervision générale de la Représentante de la FAO au Congo, le consultant juriste national exécutera les tâches suivantes :
Rassembler et analyser les textes qui régissent le fonctionnement des deux chambres du Parlement afin de trouver un point d'ancrage ;
Effectuer une revue documentaire des textes essentiels sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
Préparer le draft des statuts et règlement intérieur du Front Parlementaire pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
Préparer le draft de la résolution/acte de création du Front Parlementaire pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle du Congo ;
Préparer le draft du mémorandum de collaboration entre le Front Parlementaire du Congo et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ;
Rédiger le rapport de consultation ;
Effectuer toutes autres tâches à la demande de la Représentation de la FAO.

2) PRODUITS ATTENDUS DU CONSULTANT(E)

En collaboration avec le LTO, le Consultant National Juriste produira les documents suivants :
Rapport synthèse des actes juridiques sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
Statuts et règlement intérieur qui définissent le fonctionnement du Front ;
Draft de la résolution/acte de création du Front Parlementaire ;
Draft du mémorandum de collaboration entre le Front Parlementaire du Congo et la FAO ;
Rapport final de la consultation.

3) QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES

• Un diplôme universitaire en droit (Maîtrise, BAC+5 ou Master) ;
• Une expérience d'au moins 10 ans dans l'appui juridique des institutions publiques, internationales ou privées ;
• La connaissance des textes légaux en lien avec la sécurité alimentaire et nutritionnelle serait un atout ;
• Capacité de travailler en équipe ;
• Capacité de travailler sous pression ;
• Respect et adaptation en matière de culture genre, religion, race, nationalité et âge.

4) COMPOSITION, DATE ET LIEUX DE DEPOT DES CANDIDATURES

Le dossier de candidature comprend :
• Une lettre de motivation à adresser à Madame la Représentante de la FAO au Congo ;
• Un PHF ou P11 à retirer à la FAO ou à télécharger sur le site : www.fao.org/fileadmin/user_upload/Employment/ADM11f.doc
NB: Vous pouvez vous enquérir des conseils pour le remplissage du PHF en allant sur le lien : www.fao.org/fileadmin/user_upload/.../docs/CONSEILS_GS.pdf
• Un Curriculum Vitae ;
• Les copies des diplômes et, si possible, les certificats de travail des précédents employeurs.
• Les dossiers de candidature doivent être déposés sous pli fermé, en précisant sur l'enveloppe la mention « AVIS DE VACANCE DE POSTE Nº018/FRCON/2017 » et « l'intitulé du poste » ;
• La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 03 novembre 2017 à 17h00 ;
• Les dossiers doivent être déposés à la réception de la Représentation de la FAO, du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 14h00, ou par e-mail à :
FAO-CG@fao.org
• Objet : AVIS DE VACANCE DE POSTE Nº018/FRCON/2017.

Brazzaville, le 24 octobre 2017

La Représentation de la FAO

BUROTOP IRIS

VESTEL

Le géant européen de l'électroménager débarque au Congo !

Split 12 000 BTU

199 000 FCFA HT

BUROTOP IRIS, distributeur exclusif de VESTEL au Congo.

Brazzaville: 4 Avenue FOCH 055 777 888 - 066 69 60 60
Pointe Noire: Avenue Moe Katt Matou 044 53 53 53 - 056 056 056